

BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES

Rue Jean Rostand – PAMIERS (09)

Dossier de demande d'Enregistrement au titre de la rubrique ICPE n°2340 « Blanchisseries »

Rapport

Réf : CACISO171766 / RACISO03309-02

THDE - ALW / VAL

03/09/2018









GINGER
BURGEAP



BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES

Rue Jean Rostand – PAMIERS (09)

Dossier de demande d'Enregistrement au titre de la rubrique ICPE n 2340 « Blanchisseries »

Objet de l'indice	Date	Indice	Rédaction		Vérification		Validation	
			Nom	Signature	Nom	Signature	Nom	Signature
Rapport initial	30/08/2018	01	T. DELETOMBE A-L. WENES		V. ALLPORT		V. ALLPORT	
Rapport final	03/09/2018	02	T. DELETOMBE A-L. WENES		V. ALLPORT		V. ALLPORT	

Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CACISO171766 / RACISO03309-02
Numéro d'affaire :	A44368
Domaine technique :	IC01
Mots clé du thésaurus	Dossier d'enregistrement ICPE Blanchisserie

Agence Sud-Ouest • Parc d'activités technologiques du Canal - 17, rue Hermès – 31520 Ramonville Saint Agne
Tél : 05.62.88.22.60 • Fax : 05.62.88.22.61 • burgeap.toulouse@groupeginger.fr

SOMMAIRE

Introduction.....	6
1. Identité du demandeur	7
2. Présentation du site.....	8
2.1 Localisation géographique.....	8
2.2 Accès au site.....	9
2.3 Situation cadastrale	10
2.4 Contexte urbanistique	11
2.5 Historique des locaux	14
3. Descriptif du site actuel	15
3.1 Description des installations	15
3.1.1 Descriptif des principaux locaux.....	15
3.1.2 Utilités	16
3.2 Descriptif du projet d'agrandissement	18
3.3 Nature et volume des activités.....	20
3.3.1 Activités.....	20
3.3.2 Horaires de fonctionnement	20
3.3.3 Ambiance lumineuse.....	20
3.3.4 Trafic induit par le site	20
3.3.5 Consignes d'exploitation	21
3.3.6 Gestion de la ressource en eau	21
3.3.7 Gestion des produits dangereux détenus sur le site	22
3.3.8 Gestion des rejets aqueux.....	26
3.3.9 Gestion des rejets atmosphériques canalisés	31
3.3.10 Odeurs	32
3.3.11 Gestion des déchets	32
3.3.12 Utilisation rationnelle de l'énergie.....	33
3.3.13 Bruit et vibrations	34
3.3.14 Santé.....	34
3.3.15 Gestion des risques	34
4. Classement ICPE du site.....	46
5. Conclusion	49

TABLEAUX

Tableau 1 : Parcelles concernées par le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES	10
Tableau 2 : Répartition des locaux par niveaux	15
Tableau 3 : Suivi des eaux souterraines prélevées (en m ³ /an).....	22
Tableau 4 : Descriptif des produits dangereux présents sur le site (source : BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES)	23
Tableau 5 : Synthèse des derniers résultats des analyses effectuées sur les rejets aqueux du site	28
Tableau 6 : Résultats du contrôle périodique des rejets atmosphériques de la chaudière (source : rapport d'intervention du 03/07/2017).....	32
Tableau 7 : Synthèse de la production maximale de déchets (source : BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES)	33
Tableau 8 : Composition moyenne du linge lavé par la BLANCHISSERIE MIDI-PYRENEES.....	37
Tableau 9 : Tonnage et occupation au sol du linge.....	37
Tableau 10 : Tonnage et occupation au sol du linge.....	42
Tableau 11 : Classement ICPE du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES	46

FIGURES

Figure 1 : Vue aérienne du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES (source : Géoportail).....	8
Figure 2 : Localisation du site et de ses 2 accès par rapport aux différents axes routiers (source : Géoportail)	9
Figure 3 : Visualisation des parcelles cadastrales concernées par le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES (source : cadastre.gouv.fr)	10
Figure 4 : Visualisation du voisinage du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES.....	12
Figure 5 : Localisation du site vis-à-vis du PLU de la commune de Pamiers (source : Cartelie).....	13
Figure 6 : Vue de la chaudière au gaz (source : photo BURGEAP – visite du site du 12/07/2017)	16
Figure 7 : Visualisation de la cuve de stockage des effluents avant rejet au réseau communal (source : BURGEAP – visite du site du 12/07/2017)	18
Figure 8 : Visualisation du projet d'agrandissement prévu en 2018 (source : BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES)	19
Figure 9 : Visualisation du site actuel	36
Figure 10 : Visualisation des distances des flux thermiques avec le mur coupe-feu.....	38
Figure 11 : Localisation et débit des poteaux incendie présents à proximité du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES	40
Figure 12 : Visualisation du site dans sa configuration future	41
Figure 13 : Visualisation des distances des flux thermiques avec le mur coupe-feu – Configuration future du site	43

ANNEXES

- Annexe 1. Courrier de la DREAL Occitanie daté du 2 mai 2018 stipulant la dispense d'étude d'impact
- Annexe 2. Plan masse du site (avec le projet d'agrandissement)
- Annexe 3. Liste des produits chimiques stockés
- Annexe 4. Protocole de sécurité des opérations de chargement / déchargement des produits lessiviels
- Annexe 5. Plan d'organisation Incendie
- Annexe 6. Calcul D9 des besoins actuels en eaux d'extinction d'incendie
- Annexe 7. Plan de localisation des zones à risque
- Annexe 8. Procédure Urgence déversement de produit chimique
- Annexe 9. Procédure d'Urgence déversement accidentel sur les voiries extérieures
- Annexe 10. Procédure « Mélange de produit chimique

PIECES REGLEMENTAIRES DU DOSSIER D'ENREGISTREMENT

- Pièce 1. CERFA n°15679 - Demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installation(s) classée(s) pour la protection de l'environnement
- Pièce 2. Carte au 1/25 000e localisant les installations
- Pièce 3. Plan au 1/2 500e des abords de l'installation localisant l'installation actuelle et projetée jusqu'à une distance qui est au moins égale à 100 mètres
- Pièce 4. Plan d'ensemble au 1/250e indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants, le tracé des réseaux enterrés existants, les canaux, plans d'eau et cours d'eau
- Pièce 5. Document permettant au préfet d'apprécier la compatibilité de l'activité projetée avec l'affectation des sols prévue pour les secteurs délimités par le plan d'occupation des sols, le plan local d'urbanisme ou la carte communale
- Pièce 6. Usage futur du site
- Pièce 7. Evaluation des incidences NATURA 2000
- Pièce 8. Capacités techniques et financières de l'exploitant
- Pièce 9. Etude de conformité vis-à-vis de l'arrêté ministériel de la rubrique n°2340 - Enregistrement
- Pièce 10. Compatibilité du projet avec les plans, schémas et programmes mentionnés aux 4°, 5°, 16° à 23°, 26° et 27° du tableau du I de l'article R. 122-17 ainsi qu'avec les mesures fixées par l'arrêté prévu à l'article R. 222-36
- Pièce 11. Indication, s'il y a lieu, que l'emplacement de l'installation est situé dans un parc national, un parc naturel régional, une réserve naturelle, un parc naturel marin ou un site NATURA 2000

Introduction

Implantée dans la zone industrielle de Pic, au 9 rue Jean Rostand à Pamiers, dans l'Ariège, la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES exerce une activité d'entretien et de location de linge principalement pour le secteur de l'hôtellerie, mais également pour le secteur de la restauration et des collectivités.

De par ses activités et installations, le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES est soumis à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). A ce titre, sa situation administrative actuellement connue de l'administration est celle d'un site classé à Déclaration sous la rubrique n°2340 « Blanchisseries ». En effet, le site a reçu un récépissé de déclaration le 29 mai 2007 pour une capacité de lavage de linge établie à 4,7 t/jour.

Suite à l'augmentation de la capacité de lavage du linge (passage de 4,7 t/jour à environ 15 t/jour), le site est désormais soumis au régime de l'Enregistrement au titre de la rubrique n°2340 « Blanchisseries ». Afin de régulariser sa situation administrative, un dossier de porter à connaissance a été déposé auprès de l'administration en février 2018, dossier relatif aux modifications survenues sur le site mais aussi au projet d'agrandissement envisagé dans le courant de l'année 2018. Ce projet concerne la construction d'un bâtiment de 225 m² afin de stocker le linge sale réceptionné par le site.

Par courrier daté du 7 mars 2018, la préfecture de l'Ariège a répondu que le forage du site étant non déclaré, selon la procédure actuelle, la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES devait déposer une demande d'examen cas par cas auprès de l'Autorité environnementale de la DREAL Occitanie basée à Toulouse. Cette demande d'examen cas par cas a été transmise le 27 mars 2018.

En retour, la DREAL Occitanie a fait part de sa décision de dispense d'étude d'impact par courrier daté du 2 mai 2018. Ce courrier est joint en **annexe 1** du présent dossier.

Ainsi, le présent dossier constitue le dossier de demande d'Enregistrement de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES, pour son site de Pamiers, au titre de la rubrique ICPE suivante :

- **n°2340-1 « Blanchisserie, laverie de linge à l'exclusion du nettoyage à sec visé par la rubrique 2345»**

Ce dossier de demande d'Enregistrement se compose d'une présentation du site et de l'activité objet de la présente demande ainsi que des pièces réglementaires exigées par l'article R.512-46-4 du code de l'environnement. Le Cerfa n°15679 est joint en **pièce n°1**.

Enfin, il est à noter que depuis l'été 2017, la société a intégré le groupe ANETT, groupe industriel spécialisé dans la location et le traitement de linge.

Ce dossier a été élaboré par :

BURGEAP – Agence Sud-Ouest

Parc d'activités technologiques du Canal

17, rue Hermès

31 520 RAMONVILLE SAINT AGNE

L'ensemble des données concernant les installations, leurs modes de fonctionnement et les modes d'exploitation émane de la société BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES qui en assume la responsabilité et en assure l'authenticité. Ces données ont été vérifiées par BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES à la date de rédaction du présent dossier.

1. Identité du demandeur

EXPLOITANT : **BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES**

Adresse du site : 9 rue Jean Rostand
09103 PAMIERS Cedex

Statut juridique : Société par actions simplifiée (SAS)

N° SIRET : 434 531 992 00015

Code NAF : 96.01A – Blanchisserie-teinturerie de gros

Signataire de la demande : Mme Marie-Pierre SIBER
Directrice du site

Interlocuteur en charge du dossier : Mme Marie-Pierre SIBER
Directrice du site
Tél : 05 34 01 34 84
e-mail : direction.bmp@orange.com

La présentation des capacités techniques et financières de l'exploitant fait l'objet de la **pièce n°8**.

Les coordonnées (lambert 93) de l'entrée sud du site sont les suivantes :

X = 587 934 m
Y = 6 225 977 m
Z = 293 m

2.2 Accès au site

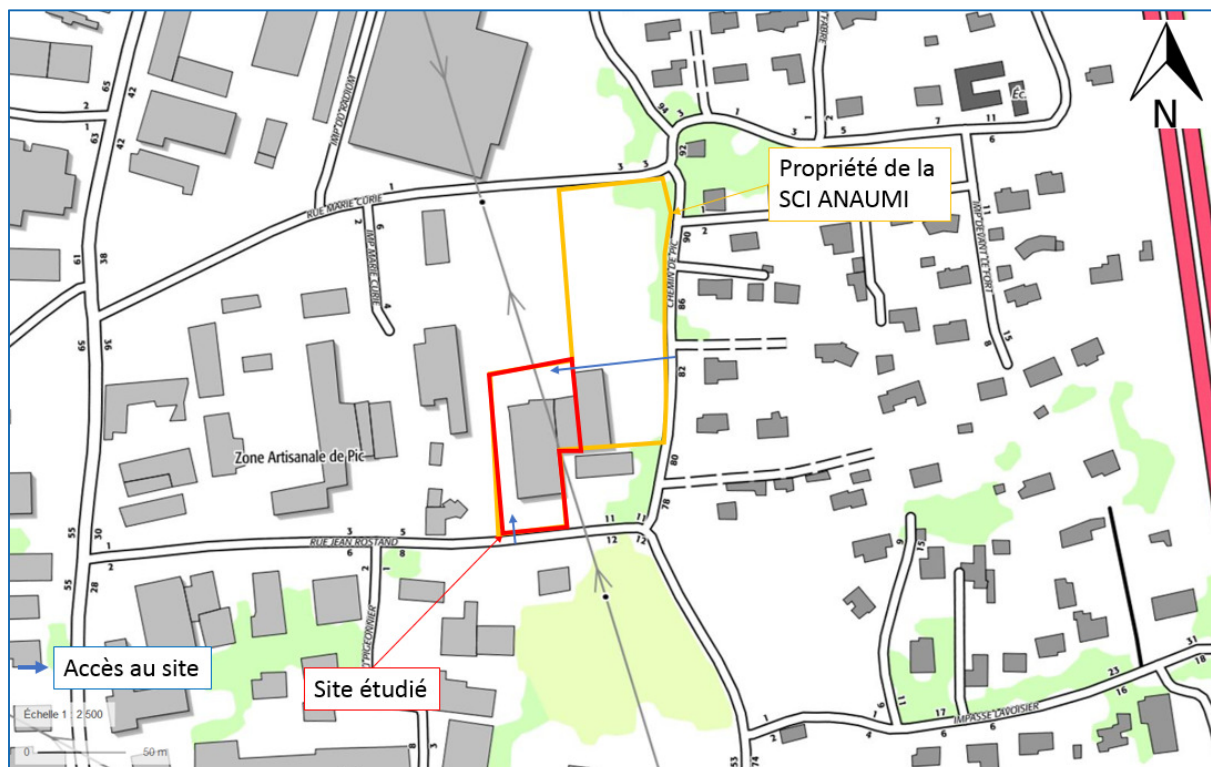
Le site est accessible via la rue Jean Rostand au sud et le Chemin de Pic à l'est comme le montre la figure ci-après.

L'accès au site s'effectue par la rue Jean Rostand pour le personnel du site, ainsi que pour les livraisons/expéditions et les visiteurs. Il est à noter qu'un portail permet également l'accès au site à l'arrière du bâtiment, via le terrain de la SCI ANAUMI, du côté du Chemin du Pic.

Les 2 accès au site sont équipés d'un portail fermé et inaccessible en dehors des horaires d'ouverture du site. Le portail mitoyen avec le terrain de la SCI ANAUMI n'est ouvert que très ponctuellement, pour des besoins spécifiques liés à l'activité du site.

Le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES est entièrement clôturé.

Figure 2 : Localisation du site et de ses 2 accès par rapport aux différents axes routiers (source : Géoportail)



2.3 Situation cadastrale

Le site est implanté au droit de la section AL du plan cadastral de la commune de Pamiers. Le détail est précisé dans le tableau ci-après. Un extrait du plan cadastral est présenté en figure suivante.

Tableau 1 : Parcelles concernées par le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES

N°parcelle cadastrale	Section	Surfaces (m ²)
202	AL	857
268 (une partie)		431
265 (une partie)		3 212
14		4 500
TOTAL		4 500

La surface totale de l'emprise cadastrale du site est de 4 500 m².

Figure 3 : Visualisation des parcelles cadastrales concernées par le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES (source : cadastre.gouv.fr)



2.4 Contexte urbanistique

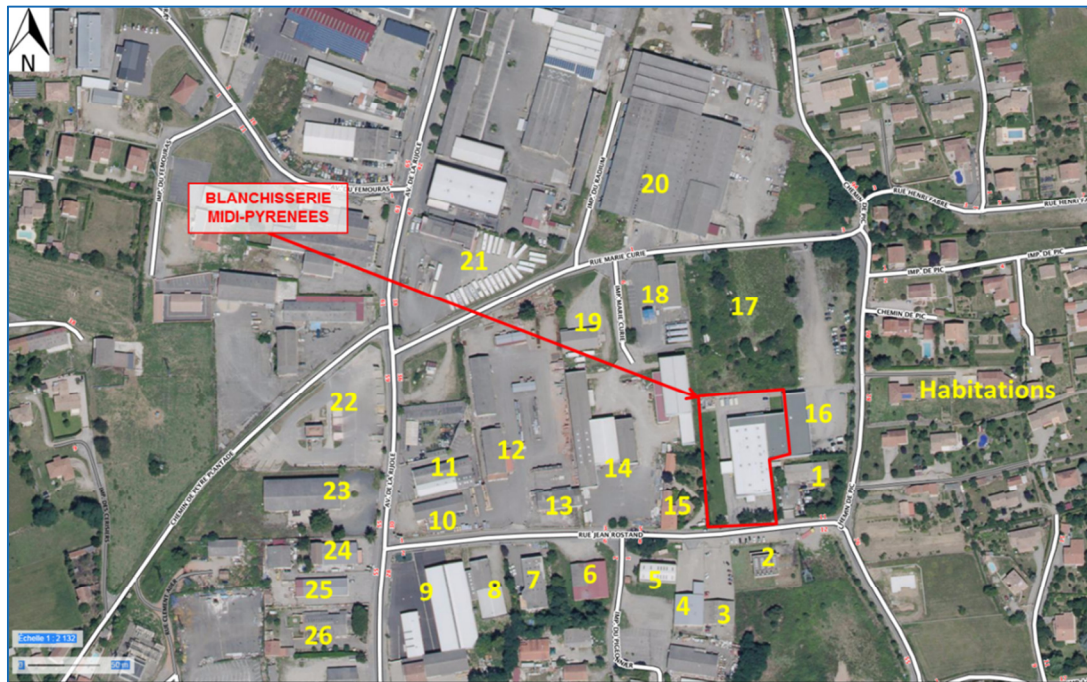
Le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES est localisé en zone industrielle et à environ 80 m des premières habitations présentes à l'est.

L'environnement direct du site est le suivant :

- au nord : un terrain vague, la rue Marie Curie puis un magasin de pneus et un magasin de meubles ;
- à l'est : une station de lavage automobile et une agence de publicité, le chemin de Pic puis des habitations ;
- au sud : la rue Jean Rostand, un poste EDF/Cofely puis un terrain vague ;
- à l'ouest : une métallerie, un magasin de matériaux de construction, un magasin de matériel électrique puis l'avenue de la Rijole.

La figure ci-après présente le voisinage du site.

Figure 4 : Visualisation du voisinage du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES

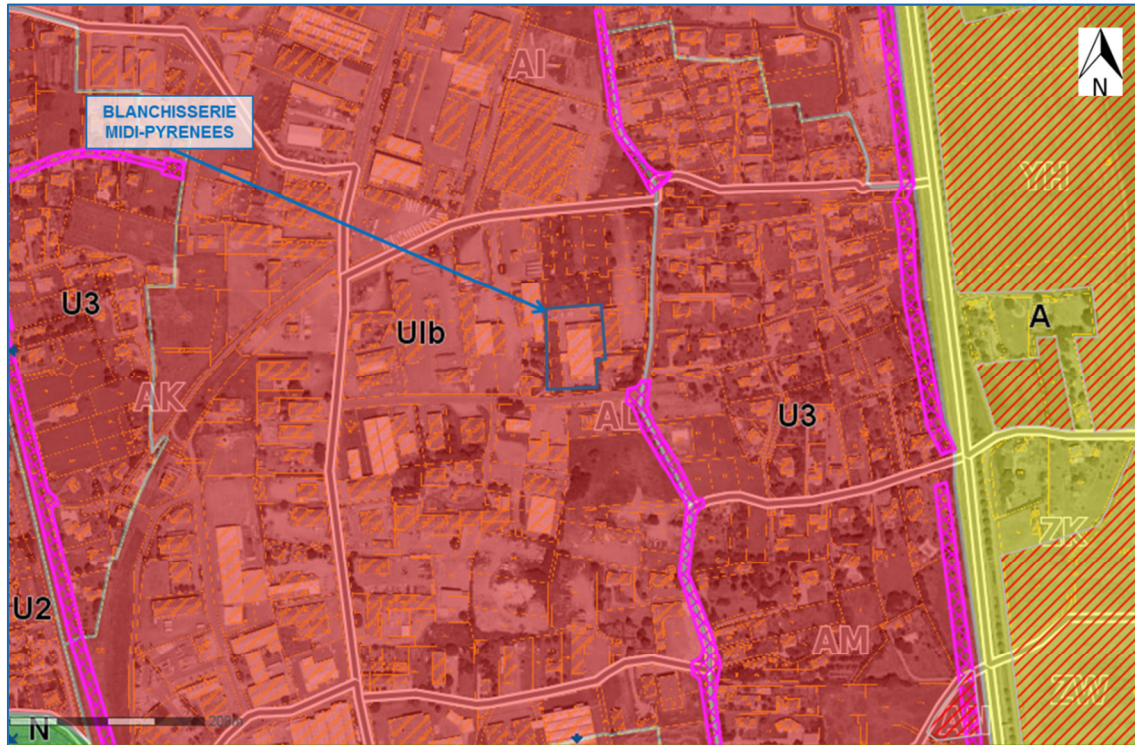


- | | | | |
|----|---|----|--|
| 1 | Dépannage Automobile – Garage Gardel | 14 | CERNY – Métallerie
RMAEC – Construction métallique |
| 2 | Poste EDF/Cofely | 15 | Métal Feu Juhel |
| 3 | Carrosserie du Pic | 16 | La Baraka
Autoéclat 99
Adrexo |
| 4 | Toupargel | 17 | Terrain vague |
| 5 | Laboratoire du Plantaurel – Cosmétologie
Emmaüs – Bric à brac | 18 | Alvéa (Total) produits pétroliers |
| 6 | Global Agencement – Conception de stands, salons et événements | 19 | N. Arnaud Primeurs |
| 7 | ESGM Dépannage/installation (chauffage climatisation plomberie zinguerie) | 20 | Profil + stockage pneumatique
Montana Pneus
Geoffroy Jacques-pierre - Magasin de meubles |
| 8 | Bâtiments libres à la location | 21 | Dépôts autobus (Véolia transport) |
| 9 | CEF Magasin matériel électrique | 22 | Latré travaux publique granulats |
| 10 | CREA – Matériaux de construction | 23 | Toutelectric - magasin chauffage clim éclairage |
| 11 | Soditelem matériel électrique, climatisation | 24 | Pena Fermetures menuiserie aluminium |
| 12 | Réseau PRO Bois & Matériaux | 25 | SARL Amardeilh et fils BTP |
| 13 | Réseau PRO Bois & Matériaux | 26 | Habitation + magasin vêtement en cuir |

D'après le site internet « Cartelie », plateforme de la préfecture de l'Ariège regroupant les documents d'urbanisme, et le règlement d'urbanisme de la commune de Pamiers, le site est en zone UIb du Plan Local d'Urbanisme (PLU) comme le montre l'extrait du plan de zonage ci-après.

Le PLU de la commune de Pamiers a été approuvé le 9 juillet 2009. La version actuellement en vigueur date du 31 janvier 2010.

Figure 5 : Localisation du site vis-à-vis du PLU de la commune de Pamiers (source : Cartelie)



ZONAGES DES POS ET PLU	
	A : ZONES AGRICOLES
	AUc : ZONES À URBANISER
	AUs : ZONES À URBANISER BLOQUÉES
	N : ZONES NATURELLES
	U : ZONES URBAINES
PRESCRIPTIONS SURFACIQUES DES POS ET PLU	
	EBC (Espaces Boisés Classés)
	ER (Emplacements Réservés)
	ZR (Zone de recul St-Quentin-la-Tour)

Cette zone UIb correspond à la zone d'activités de Pic et est une zone urbaine destinée à recevoir des constructions à usage d'activités (industrielle artisanale, commerciales et de services). Il est à noter la présence d'emplacements réservés au niveau du chemin de Pic à proximité du site de la blanchisserie (cf. **pièce n°5 – plan et règlement des zones concernées**).

Le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES est impacté par une servitude électrique (passage d'une ligne aérienne Haute tension).

2.5 Historique des locaux

La construction du bâtiment actuel a eu lieu entre 1993 et 1994.

Le site était initialement exploité par la SARL Teinturerie-Blanchisserie des Pyrénées à partir de décembre 1994. En septembre 2002, une déclaration de changement d'exploitant a été faite auprès de l'administration par la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES.

En 2012, une demande de permis de construire a été déposée, par la SCI ANAUMI (propriétaire du site), pour la réalisation d'une extension de la blanchisserie et le réaménagement de locaux mitoyens, locaux destinés à recevoir du public. Ce permis de construire, référencé PC 09 225 11 k 0020 et daté du 5 juillet 2012, a été finalement classé sans suite par l'exploitant.

Une 2e demande de permis de construire a été déposée quelques mois plus tard concernant le projet d'extension suivant :

- Extension de l'atelier de traitement du linge,
- Changement de destination de 2 locaux artisanaux en un local commercial,
- Modification de la façade Est du bâtiment (côté du Chemin du Pic),
- Aménagement des espaces de stationnement et de circulation.

Ce dossier, référencé PC n°09 225 12 k 0065, est daté du 3 octobre 2012. L'arrêté de permis de construire a été délivré le 24 janvier 2013.

L'augmentation de capacité de lavage de linge a été progressive et consécutive à la réalisation de cette extension des locaux : passage d'une capacité de 4,7 t/jour à environ 15 t/jour.

3. Descriptif du site actuel

3.1 Description des installations

Actuellement, le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES se compose de :

- un bâtiment principal à usage d'activité industrielle et de bureaux d'une surface utile d'environ 1 750 m² répartis sur un rez-de-chaussée élevé d'un étage partiel et de deux mezzanines ;
- un bâtiment secondaire, de type cabanon, à usage de local de stockage de produit et renfermant les appareils de suivi continu de la station de traitement des rejets aqueux ;
- 10 emplacements de parking extérieurs non couverts pour le personnel et les visiteurs.

Tableau 2 : Répartition des locaux par niveaux

Bâtiment	Niveau	Usage principal	Installations notables
BAT PRINCIPAL	R+1	Bureaux et 2 mezzanines de stockage de linge (accessibles depuis l'atelier de nettoyage du linge)	3 groupes de climatisation
	RDC	Vestiaires homme et femme, salle de repos, atelier maintenance, local de stockage de linge, 2 bureaux, local de stockage des produits lessiviels, atelier de nettoyage, séchage et repassage du linge, local technique (3 compresseurs, la cuve de gasoil, l'adoucisseur et la pompe pour l'alimentation en eau du procédé de lavage), local électrique, local de départ du linge propre	TGBT, Chaufferie (1 chaudière gaz), stockage de linge, stockage de produits lessiviels, cuve de gasoil et poste de distribution, petit stockage de produits d'entretien
BAT SECONDAIRE	RDC	Appareils de suivi en continu de la station de traitement des rejets aqueux (pH et température)	Stockage d'acide sulfurique
Extérieur	/	Stationnements Espaces verts	Alimentation électrique Basse Tension, arrivée de gaz, petit stockage de déchets

Le plan masse du site figure en **annexe 2**.

3.1.1 Descriptif des principaux locaux

3.1.1.1 Atelier de lavage du linge

L'atelier de lavage du linge est situé dans le bâtiment principal. Il comprend 2 tunnels de lavage, 4 séchoirs et des repasseuses-plieses. Il est séparé des locaux mitoyens à l'est par un mur coupe-feu 2h.

Cet atelier permet actuellement une capacité de lavage du linge d'environ 15 t/jour.

3.1.1.2 Local chaufferie

Le local chaufferie est situé dans le bâtiment principal, sur la façade Sud du bâtiment principal, côté rue Jean Rostand. Il contient la chaudière gaz, un système de récupération de chaleur des eaux de lavage et un petit stockage relatif au produit d'entretien de la chaudière.

3.1.1.3 Local lessiviel

Le local lessiviel renferme le stockage des produits nécessaires au procédé de lavage du linge ainsi que l'installation automatique de préparation de la lessive.

Une cuve d'acide acétique et une cuve de javel, d'un volume de 1000 l chacune, sont présentes dans ce local lessiviel. Des fûts et des bidons de produits lessiviels y sont également stockés.

La zone de dépotage des produits chimiques est à l'extérieur du local sur la façade Sud du bâtiment principal, côté rue Jean Rostand.

3.1.1.4 Locaux maintenance

La BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES dispose de 2 locaux de maintenance, situés dans le bâtiment principal, l'un à proximité du quai de déchargement du linge sale et l'autre à proximité des 2 tunnels de lavage.

3.1.1.5 Local technique

Un local technique est présent à l'arrière du bâtiment principal, à proximité du quai de chargement du linge propre. Ce local renferme 3 compresseurs, la cuve de gasoil (destinée à l'alimentation des camions de livraison/ramassage de la société), l'adoucisseur et la pompe pour l'alimentation en eau du procédé de lavage.

3.1.1.6 Bureaux administratifs

Les bureaux administratifs sont localisés au 1^{er} étage du bâtiment principal.

3.1.2 Utilités

3.1.2.1 Production de vapeur pour le process

Une chaudière, fonctionnant au gaz naturel de marque BABCOCK WANSON et bridée à une puissance de 1 961 kW, produit la vapeur pour le lavage et le séchage du linge.

Figure 6 : Vue de la chaudière au gaz (source : photo BURGEAP – visite du site du 12/07/2017)



3.1.2.2 Descriptif de l'alimentation en eau

L'alimentation en eau du site est assurée par :

- l'eau potable fournie par le réseau de la ville de Pamiers pour les besoins sanitaires du site,
- l'eau souterraine fournie par le forage présent sur le site pour les besoins industriels.

Descriptif du forage :

La production actuelle de ce forage, exploité par la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES pour l'alimentation du procédé de lavage du linge, est au maximum de 140 m³/jour.

Selon les informations contenues dans les notes datées de janvier 1995, de la société 2GH Entreprise, entreprise ayant installé ce forage, celui-ci présente les caractéristiques suivantes :

- Forage de prélèvement présentant :
 - une profondeur théorique d'environ 17 m ;
- Dispositif de pompage immergé :
 - d'une capacité de prélèvement supérieure à 8 m³/h (débit d'exploitation potentiellement réglé à 16 m³/h – après essai du dispositif de pompage mené à 21 m³/h en 1994) ;
 - disposant d'un système de contrôle permanent de présence d'eau coupant automatiquement l'alimentation électrique de la pompe lorsqu'un niveau critique est atteint (fixé à 14,10 m de profondeur) ;
- Un dispositif de comptage volumétrique.
- Cuve tampon de 6 à 8 m³.

Un diagnostic du forage a été réalisé par BURGEAP en février 2018. Les investigations menées ont notamment permis de conclure à :

- l'absence de défaut majeur sur l'ouvrage ;
- la bonne productivité de l'aquifère capté autorisant l'exploitation de l'ouvrage à un débit de 21 m³/h de manière continue (12 h/jour) et régulière (5 j/7).

L'activité de pompage d'eaux souterraines du site de la blanchisserie est soumise à Autorisation au titre de la rubrique IOTA n°1.3.1.0. « A l'exception des prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu aux articles L.214-9 du code de l'environnement, ouvrages, installations, travaux permettant un prélèvement total d'eau dans une zone où des mesures permanentes de répartition quantitative instituées ».

Comme évoqué précédemment, dans le cadre de la procédure de régularisation administrative du site, la DREAL OCCITANIE a dispensé la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES de la réalisation d'une étude d'impact par courrier daté du 2 mai 2018.

3.1.2.3 Descriptif de la station de prétraitement des eaux usées industrielles

Les rejets aqueux issus de l'activité de lavage du linge sont collectés et prétraités sur site avant leur rejet au réseau d'assainissement communal.

La station du site est constituée des équipements suivants :

- un poste de relevage et dégrillage,

- un système de neutralisation du pH par dosage d'acide sulfurique,
- un stockage des effluents dans une cuve (60 m³) et suivi par un pH-mètre de régulation,
- un échangeur de chaleur avec une cuve tampon,
- une installation électronique avec enregistrement du débitmètre, de la mesure de pH et de la température.

Figure 7 : Visualisation de la cuve de stockage des effluents avant rejet au réseau communal
(source : BURGEAP – visite du site du 12/07/2017)



Le cabanon de la station de prétraitement des rejets d'eaux industrielles abrite les équipements de suivi/contrôle des rejets et également un petit stockage d'acide sulfurique.

3.2 Descriptif du projet d'agrandissement

Le projet d'agrandissement est inclus au sein du périmètre du site comme le montre la figure ci-après. Il s'agit de la construction d'un bâtiment mitoyen à l'atelier de lavage du linge. Ce bâtiment, d'une surface de 225 m², servira à stocker le linge sale réceptionné par le site. Actuellement, ce linge sale obstrue l'atelier de lavage et est parfois stocké, temporairement dans la journée, à l'extérieur, sous les éventuelles intempéries. Dans le cadre de ce projet d'agrandissement, la quantité totale de linge stockée sur le site ne sera pas modifiée, juste répartie un peu différemment afin de laisser plus d'espace dans l'atelier de lavage, notamment pour la circulation des salariés.

Ce nouveau bâtiment sera réalisé de manière uniforme avec le bâtiment actuel. Il n'y aura pas de cassure visuelle pour le voisinage ni de modification de la topographie du terrain.

La création de ce nouveau bâtiment induit un déplacement de la voirie actuelle du site sur le côté Ouest du terrain. Ce déplacement est nécessaire afin de garder l'accès à l'arrière du bâtiment, dont notamment le quai de chargement du linge propre. Cette nouvelle voirie présentera les caractéristiques nécessaires au passage des véhicules de livraison du site mais aussi au passage des véhicules de secours.

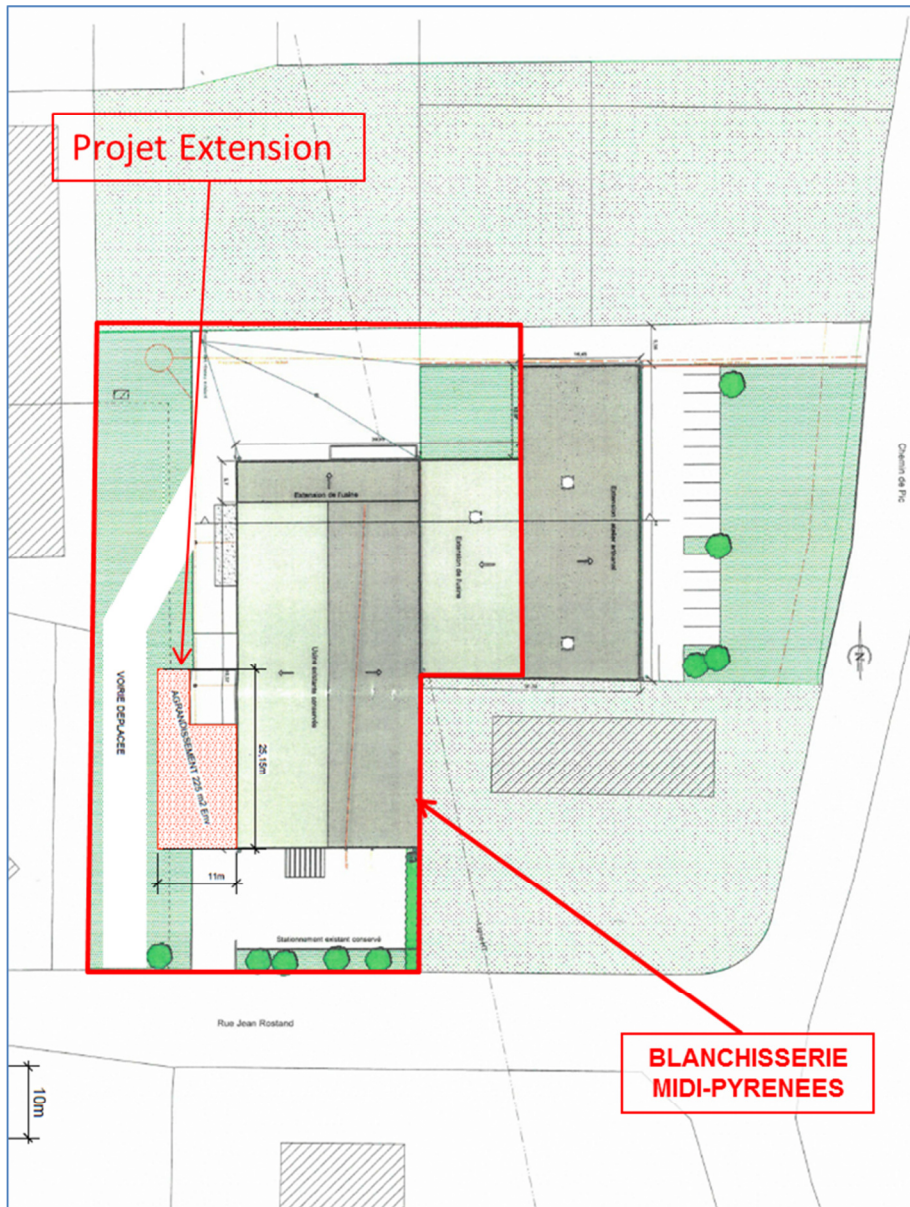
Les travaux liés à la construction de ce nouveau bâtiment et à la création de la nouvelle voirie pourront avoir un impact sur les premiers mètres du sous-sol en lien avec la mise en place des fondations. Toutefois, ces travaux seront ponctuels et réalisés dans les règles de construction actuellement en vigueur.

Il n'y aura pas d'impact sur la faune et la flore locales puisque le site est localisé au sein d'une zone industrielle et n'est à proximité d'aucune zone naturelle protégée.

Ce projet d'agrandissement est envisagé d'ici à la fin de l'année 2018.

Le projet d'agrandissement fera l'objet d'une demande de permis de construire.

**Figure 8 : Visualisation du projet d'agrandissement prévu en 2018
(source : BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES)**



3.3 Nature et volume des activités

3.3.1 Activités

L'activité de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES est une activité industrielle d'entretien et de location de linge principalement pour le secteur de l'hôtellerie, mais également pour le secteur de la restauration et des collectivités. Cette activité prend place dans le bâtiment principal du site et est réalisée à l'aide de 2 tunnels de lavage, 4 séchoirs et des repasseuses-plieses.

La capacité de lavage du linge est passée, en une dizaine d'années, de 4,7 t/jour à environ 15 t/jour.

La BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES emploie 44 personnes.

La blanchisserie a actuellement une capacité de lavage du linge d'environ 15 t/jour.

3.3.2 Horaires de fonctionnement

Les horaires de fonctionnement du site sont les suivants :

- Bureaux : 9h à 12h et de 13h à 17h,
- Production (dont livraisons et ramassages de linge) : 3h à 17h (voir exceptionnellement en haute saison vers 20 heures, et parfois 22h si contraintes de livraison dans les grandes villes).

L'atelier de lavage du linge fonctionne du lundi au vendredi, parfois le samedi. Les livraisons et les ramassages du linge s'effectuent du lundi au samedi inclus. En fonction des commandes des clients et du contexte économique, le site pourrait être amené à fonctionner également le samedi et certains jours fériés.

3.3.3 Ambiance lumineuse

En période nocturne, il existe sur le site des émissions lumineuses, tels que les éclairages extérieurs (quais et parking) ou les phares de véhicules.

De par sa localisation géographique, l'impact lumineux de l'usine se traduit par un halo lumineux qui se fond dans celui de la zone industrielle.

Dans le cadre du projet d'agrandissement, les horaires du site ne seront pas modifiés. L'impact du site sur l'ambiance lumineuse ne sera pas modifié.

3.3.4 Trafic induit par le site

Le ramassage du linge sale et la livraison du linge propre chez les clients sont assurés par la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES, du lundi au samedi.

L'effectif est de 5 camions de type 3T5 assurant 10 tournées de ramassage/livraison par jour. Il y a donc eu une augmentation du nombre de trajets effectués par les camions du site, en lien avec l'augmentation de la capacité de lavage du linge : passage d'un trafic à 20 véhicules par jour à un trafic à 50 véhicules par jour.

Comme évoqué précédemment, le site est localisé en zone d'activités industrielles, à proximité des principaux axes routiers (A66/RN20, D820, D10, D11, D119) ce qui lui permet de desservir facilement ses principaux clients. En effet, il est à environ 380 m à l'Ouest de l'autoroute A66. Cet axe routier a un trafic

supérieur à 16 400 véhicules par jour (source : Plan de prévention du Bruit dans l'environnement des grandes infrastructures nationales de transport dans le département de l'Ariège – 2013-2018 – DDT de l'Ariège). Ainsi, le trafic induit par le site représente une faible part (environ 0,30%) du trafic de l'A66. Les comptages journaliers pour les autres axes routiers du secteur ne sont pas disponibles.

Les camions du site sont entretenus conformément à la réglementation en vigueur et les salariés effectuant les livraisons doivent respecter le code de la route.

La construction du nouveau bâtiment ne modifiera pas le trafic lié à l'activité du site puisque la capacité de lavage du linge restera la même.

3.3.5 Consignes d'exploitation

La BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES a formalisé des consignes d'exploitation pour les principaux postes de travail au niveau de l'atelier, en indiquant clairement la liste détaillée des tâches à effectuer en marche normale des installations et à la suite d'un arrêt quelle qu'en soit la raison.

Le port des Equipements de Protection Individuelle (EPI) est affiché à chaque poste de travail.

Un planning d'entretien et de nettoyage des équipements a été établi. Il a fait l'objet d'une information auprès des salariés et est affiché dans l'atelier.

3.3.6 Gestion de la ressource en eau

Comme précisé précédemment, le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES dispose de deux sources d'alimentation distinctes :

- l'eau potable du réseau public de la commune de Pamiers,
- l'eau souterraine issue du forage propre au site.

3.3.6.1 Eau potable

Le réseau d'eau potable public sert à l'alimentation en eau des sanitaires, des locaux sociaux, du nettoyage des locaux et parfois, des véhicules.

L'augmentation de la capacité de lavage du linge depuis 2012 a eu pour effet d'augmenter le nombre de salariés présents sur le site et a, en conséquence, légèrement augmenté la consommation en eau potable du site pour les besoins sanitaires. Cette consommation est actuellement d'environ 210 m³ par an.

La BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES envisage un raccordement au réseau d'eau potable pour l'alimentation du procédé de lavage du linge en cas de défaillance du forage ou d'insuffisance du débit de prélèvement de la nappe d'eau souterraine.

3.3.6.2 Eaux souterraines

Le forage exploité par la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES pour l'alimentation du procédé de lavage du linge fait l'objet d'un suivi quantitatif. Un registre a été mis en place récemment pour le suivi du compteur du forage.

L'historique du prélèvement annuel est précisé dans le tableau ci-après. Cet historique est issu des redevances de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour prélèvement sur la ressource en eau souterraine (dossier référencé n°O09225106B_RPI_09225106 sous l'identifiant OPR0000029928).

Tableau 3 : Suivi des eaux souterraines prélevées (en m³/an)

Ouvrage	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
OPR0000029928	13 112	12 912	16 076	17 461	18 726	23 274	25 030	27 475

Source : Déclarations à l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Sur la base des déclarations de volumes prélevés auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'exploitation des eaux souterraines à des fins industrielles est comprise entre 13 112 et 27 475 m³/an. Ce volume est en constante évolution depuis 2008, avec une augmentation plus marquée depuis 2012 (augmentation d'environ 32% en 4 ans).

En 2008, le ratio par kilo de linge lavé était d'environ 11,15 l/kg. A ce jour, pour une production de lavage à 15 tonnes par jour, il faut compter au maximum une consommation de 40 000 m³/an d'eaux souterraines pour 260 jours travaillés et un ratio de 11 l d'eau par kg de linge lavé. Toutefois, en moyenne sur 2017, le ratio est de 10,5 l d'eau par kg de linge lavé.

Le nouveau bâtiment, dédié au stockage de linge, ne modifiera pas la consommation en eau du site.

3.3.7 Gestion des produits dangereux détenus sur le site

Les produits chimiques employés et stockés sur le site sont liés à l'activité de lavage du linge, à la maintenance des équipements/installations en place et à l'approvisionnement en carburant des camions de livraison.

Certains des produits sont non classés selon le règlement (CE) N°1272/2008 dit règlement CLP. Ils n'ont donc pas de Fiche de Donnée de Sécurité (FDS).

Le descriptif des produits dangereux est présenté dans le tableau ci-après. La liste des produits chimiques est également présentée en **annexe 3**.

Ces produits sont stockés sur des rétentions de taille et de nature adaptées. L'exploitant possède l'ensemble des FDS de ces produits.

Un tableau des incompatibilités (formation de mélanges dangereux) est affiché au sein du local lessiviel. Une sensibilisation du personnel a été effectuée pour limiter les risques lors des opérations de dépotage et de manipulation des produits. De plus, un protocole a été établi avec le fournisseur de lessive pour les opérations de chargement / déchargement. Ce protocole est disponible en **annexe 4**.

Dans les locaux où les salariés peuvent être en contact avec des produits chimiques, des fiches réflexes sont affichées afin de s'assurer que le personnel sache comment réagir en cas d'incident.

Tableau 4 : Descriptif des produits dangereux présents sur le site (source : BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES)

Nom du produit	Etat du produit	Utilisation sur le site	Pictogramme de dangers	Mention de dangers	Point éclair	Quantité présente	Conditionnement	Lieu de stockage	Dangers dus à la substance	Incompatibilité chimique	Conseil stockage fournisseur
Acide sulfurique 96%	Liquide	Neutralisation des effluents aqueux		H290 - Peut être corrosif pour les métaux H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves	NA	160 l	Bidons de 5 l	Station de traitement des effluents	Dégage de l'hydrogène en présence de métaux. Réagit exothermiquement avec l'eau. Se décompose par chauffage. Produits de décomposition dangereux : Oxydes de soufre	Matières organiques, Bases, Agents réducteurs, Métaux	/
Acide acétique 80%	Liquide	Chimie auxiliaire lavage des textiles		H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves	> 60°C	1000 l	Cuve aérienne	Local lessiviel	Produits de décomposition dangereux : Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.	Incompatible avec des agents oxydants. Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Pas de risque d'explosion si la température de fonctionnement est au moins inférieure de 5°C au point d'éclair.
Acide oxalique 99%	Liquide	Chimie auxiliaire lavage des textiles	 	H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H318 Provoque des lésions oculaires graves	NA	25 kg	Bidons de 5 l	Local lessiviel	La substance se décompose au contact de surfaces chaudes ou de flammes en formant de l'acide formique et du monoxyde de carbone. La solution dans l'eau est un acide moyennement fort.	Réagit violemment avec des agents oxydants. Réagit avec certains composés de l'argent pour former d'oxalate d'argent explosif. Attaque certaines formes de plastique	Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.
Hypochlorite de soude 47/50	Liquide	Chimie auxiliaire lavage des textiles	 	H290 - Peut être corrosif pour les métaux H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves H335 - Peut irriter les voies respiratoires H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques	NA	1500 l	Cuve aérienne	Local lessiviel	Produits de décomposition dangereux : Chlore, Oxydes de chlore	Acides, Composés d'ammonium, Anhydride acétique, Matières organiques, Peroxyde d'hydrogène, sels en métal, Cuivre, Nickel, Fer	/
COOL CARE GREEN	Solide	Lessive poudre		H318 - Provoque des lésions oculaires graves	ND	2 000 kg	Cuves aériennes de 1000 l	Local lessiviel	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi	Ne jamais mélanger avec d'autres produits	Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine. Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Garder hors de l'abri de produits/matières incompatibles.

Nom du produit	Etat du produit	Utilisation sur le site	Pictogramme de dangers	Mention de dangers	Point éclair	Quantité présente	Conditionnement	Lieu de stockage	Dangers dus à la substance	Incompatibilité chimique	Conseil stockage fournisseur
RECORD SPECIAL	Solide	Lessive poudre		H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves H335 - Peut irriter les voies respiratoires	ND	800 kg	Bidon de 5 l	Local lessiviel	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.	Ne jamais mélanger avec d'autres produits	Le sol doit être résistant aux produits alcalins. Eviter l'air humide.
COOL 2 GREEN	Solide	Chimie auxiliaire lavage des textiles	 	H290 - Peut être corrosif pour les métaux H302 - Nocif en cas d'ingestion H315 - Provoque une irritation cutanée H319 - Provoque une sévère irritation des yeux H335 - Peut irriter les voies respiratoires	ND	1 000 kg	Fûts de 200 l	Local lessiviel	Produits de décomposition dangereux : Oxygène	Ne jamais mélanger avec d'autres produits	Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
COOL 3 GREEN	Solide	Chimie auxiliaire lavage des textiles		H290 - Peut être corrosif pour les métaux H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves	> 98°C	600 kg	Fûts de 200 l	Local lessiviel	Produits de décomposition dangereux : Aucun	Ne jamais mélanger avec d'autres produits	Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Température de stockage recommandée : >5°C. Conserver à l'abri du gel.
POWER PERFECT	Liquide	Chimie auxiliaire lavage des textiles		H290 - Peut être corrosif pour les métaux H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves	ND	2 000 kg	Cuves aériennes de 1000 l	Local lessiviel	Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi	Ne jamais mélanger avec d'autres produits	Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine. Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Garder hors de l'abri de produits/matières incompatibles.
MULAN BOOST	Liquide	Chimie auxiliaire lavage des textiles		H315 - Provoque une irritation cutanée H318 - Provoque des lésions oculaires graves	NA	400 l	Fûts de 200 l	Local lessiviel	/	Ne jamais mélanger avec d'autres produits	/
GASOIL	Liquide	Carburant camion	 	H226 - Liquide et vapeurs inflammables H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration	≥ 55°C	2 000 l	Cuve aérienne	Local compresseurs	La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques	Non défini	/

Nom du produit	Etat du produit	Utilisation sur le site	Pictogramme de dangers		Mention de dangers	Point éclair	Quantité présente	Conditionnement	Lieu de stockage	Dangers dus à la substance	Incompatibilité chimique	Conseil stockage fournisseur	
					<p>dans les voies respiratoires</p> <p>H315 - provoque une irritation cutanée</p> <p>H332 - Nocif par inhalation</p> <p>H351 - Susceptible de provoquer le cancer</p> <p>H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée</p> <p>H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</p>					tels que CO, CO2, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies.			Possibilité de réactions dangereuses avec agents oxydants forts/
PRENETT A	Liquide	Détachant sur les textiles			<p>H315 - Provoque une irritation cutanée</p> <p>H318 - Provoque des lésions oculaires graves</p> <p>H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</p>	> 100 °C	9 kg	Bidon de 5 l	Local lessiviel	Pas de produits de décomposition dangereux connus	Pas d'autres informations importantes disponibles	/	
ANTI-ROUILLE POLIUM	Liquide	Détachant rouille sur les textiles			<p>H302 - Nocif en cas d'ingestion</p> <p>H318 - Provoque des lésions oculaires graves</p>	60 °C < PE ≤ 93 °C	6 l	Bidon de 1 l	Local lessiviel	La décomposition thermique peut dégager/former : - monoxyde de carbone (CO) - dioxyde de carbone (CO2) - oxyde d'azote (NO) - dioxyde d'azote (NO2) - ammoniac (NH3) - fluorure d'hydrogène (HF) - composés halogénés	Tenir à l'écart de/des : - acides forts - bases fortes - métaux	/	
L112	Liquide	Traitement chaudière			<p>H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves</p> <p>H302 - Nocif en cas d'ingestion</p>	ND	400 l	Fûts de 200 l	Local chaufferie	Réactions aux acides, aux agents d'oxydation. Pas de produit de décomposition connus à ce jour.	Acides forts et oxydants puissants.	Ne pas stocker avec des acides. Stocker à sec, au frais. Prévoir des sols résistants aux solutions alcalines. Température minimale de stockage >10°C	

Légende : NA = Non Applicable, ND = Non Déterminé et PE = Point Eclair

3.3.8 Gestion des rejets aqueux

Les rejets aqueux du site sont de 3 types :

- les eaux usées des sanitaires ;
- les eaux pluviales ;
- les eaux usées industrielles.

3.3.8.1 Eaux usées sanitaires

Les eaux usées sanitaires sont évacuées directement dans le réseau d'assainissement de la commune de Pamiers. L'augmentation de la capacité de lavage du linge depuis 2012 a eu pour effet d'augmenter le nombre de salariés présents sur le site et a, en conséquence, légèrement augmenté les rejets en eaux usées liées aux besoins sanitaires (passage de 30 salariés en équivalent temps plein à 44).

3.3.8.2 Eaux pluviales

Les eaux pluviales collectées depuis les toitures, les voiries et les parkings, sont prises en charge par le réseau d'assainissement de la commune de Pamiers et également collectées dans 3 puits perdus présents sur le site.

Les travaux d'extension réalisés en 2013 n'ont pas modifié la surface imperméabilisée du site car ces travaux ont consisté en un changement de destination de locaux existants. Depuis cette date, il n'y a pas eu d'autre modification sur le site.

L'estimation de la quantité des eaux de pluie sur le site est réalisée de la manière suivante :

- le débit des eaux pluviales pouvant être généré par le site est calculé sur la base d'une moyenne des hauteurs de précipitations annuelles entre 1981 et 2010 de 952,2 mm (source : Fiche climatologique de la station MétéoFrance de Saint-Girons, station la plus proche du site à environ 42 km au Sud-Ouest), ce qui équivaut à environ 953 l/m².
- la surface totale du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES est d'environ 4 500 m², répartis comme suit :
 - surface imperméabilisée (SI) = 3 160 m², avec un coefficient de perméabilité de 0,9 ;
 - surface perméabilisée (SP) = 1 340 m², avec un coefficient de perméabilité de 0,3.

En conséquence, le calcul du débit rejeté par le site industriel est :

$$D = 0,953 \times ((SI \times 0,9) + (SP \times 0,3))$$

$$D = 0,953 \times ((3\ 160 \times 0,9) + (1\ 340 \times 0,3))$$

$$D = 3\ 093,43 \text{ m}^3/\text{an} \sim 3\ 094 \text{ m}^3/\text{an}$$

Le débit moyen annuel d'eaux pluviales rejeté par le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES est donc de 3 094 m³/an, débit rejeté dans 3 puits perdus. Ces 3 puits sont localisés au niveau du parking de stationnement à l'entrée du site, au niveau des espaces verts et au niveau de l'arrière du bâtiment à proximité du quai de chargement du linge propre.

Le projet de création d'un nouveau bâtiment (surface : 225 m²) induira une légère augmentation de la surface imperméabilisée du site et donc de la quantité totale d'eaux pluviales rejetée par le site.

3.3.8.3 Eaux usées industrielles

► Suivi des rejets

Le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES effectue des analyses mensuelles sur les rejets aqueux issus de son procédé de lavage du linge, après prétraitement et avant leur écoulement dans le réseau d'assainissement de la commune. Les résultats des analyses sont consignés dans un tableau de suivi.

Les résultats des dernières analyses sont précisés dans le tableau ci-après.

La conformité vis-à-vis de l'arrêté ministériel du 14/01/11 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2340 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et de l'arrêté ministériel du 24/08/17 relatif modifiant dans une série d'arrêtés ministériels les dispositions relatives aux rejets de substances dangereuses dans l'eau en provenance des installations classées pour la protection de l'environnement a été analysée.

Le nouveau bâtiment, dédié uniquement au stockage de linge, ne modifiera pas la qualité et la quantité des rejets industriels du site.

Tableau 5 : Synthèse des derniers résultats des analyses effectuées sur les rejets aqueux du site

Paramètres	Unité	Août 2017	Sept.2017	Oct. 2017	Nov. 2017	Déc.2017	Janvier 2018	Février 2018	Mars 2018	Avril 2018	Mai 2018	Juin 2018	Juillet 2018	Moyenne	AM du 24 août 2017 – Valeurs limités
Quantité de linge traité par mois	kg	342 730	288 531	295 619	241 390	232 388	224 000	227 952	251 078	273 633	282 964	319 161	331 858	268 004	/
Capacité de lavage du linge	t/j	17,14	11,54	14,78	12,07	9,30	11,20	11,40	10,04	13,68	14,15	12,77	16,59	12,65	/
Ratio	m³/t	7,80	12,04	8,80	8,49	11,29	12,32	13,60	12,45	9,87	9,47	8,85	10,37	10,60	/
T°		16,50	18,90	18,80	12,50	14,20	16,00	15,00	19,00	21,30	40,50	31,90	29,30	21,16	< 50°C
pH		/	7,60	8,10	7,70	7,60	8,60	7,50	7,30	7,30	7,35	7,50	7,20	7,59	5,5-8,5
Débit journalier	m ³ /j	133,60	138,90	130,00	102,50	104,90	138,00	155,00	125,00	135,00	134,00	113,00	172,00	131,49	/
Débit de pointe	m ³ /h	37,80	28,60	26,90	28,20	27,60	18,40	19,50	23,00	17,40	19,20	14,00	19,10	22,08	/
Coloration		/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	< 100 mg Pt/l
DCO	Conc (mg/l)	1 643,00	1 939,00	1 809,00	1 786,00	1 528,00	3 510,00	1 930,00	1 680,00	1 340,00	1 360,00	1 260,00	1 370,00	1 668,14	2 000 mg/l
	Flux (kg/j)	219,50	269,33	235,17	183,07	160,29	484,38	299,15	210,00	180,90	182,24	142,38	235,64	220,58	/
DBO5	Conc (mg/l)	600,00	760,00	730,00	550,00	470,00	850,00	950,00	590,00	540,00	290,00	660,00	560,00	642,86	800 mg/l
	Flux (kg/j)	80,16	105,56	94,90	56,38	49,30	117,30	147,25	73,75	72,90	38,86	74,58	96,32	85,41	/
MES	Conc (mg/l)	103,00	109,50	94,50	141,20	160,10	260,00	180,00	150,00	160,00	150,00	130,00	107,00	148,95	600 mg/l
	Flux (kg/j)	13,76	15,21	12,29	14,47	16,79	35,88	27,90	18,75	21,60	20,10	14,69	18,40	19,56	/
Phosphore total (en P)	Conc (mg/l)	4,47	4,30	5,54	3,08	3,58	3,30	4,10	3,30	2,10	2,50	2,60	2,60	3,50	50 mg/l
	Flux (kg/j)	0,60	0,60	0,72	0,32	0,38	0,46	0,64	0,41	0,28	0,34	0,29	0,45	0,46	/
Azote global (en N)	Conc (mg/l)	20,70	23,38	20,82	19,92	16,99	16,42	18,25	20,41	22,20	18,54	14,30	25,27	19,83	150 mg/l
	Flux (kg/j)	2,77	3,25	2,71	2,04	1,78	2,27	2,83	2,55	3,00	2,48	1,62	4,35	2,63	/
Nitrate NO3	Conc (mg/l)	0,60	5,08	24,20	21,10	21,90	4,65	6,64	3,69	6,24	2,10	0,22	5,94	7,79	/
Nitrite NO2	Conc (mg/l)	0,14	0,62	2,04	2,57	1,50	0,77	0,51	2,12	1,26	2,64	0,48	0,63	1,25	/
Azote kjeldhal	Conc (mg/l)	20,50	17,70	14,70	14,40	11,60	11,00	11,10	14,60	14,70	13,80	13,60	18,70	14,84	/
AOX/EOX	Conc (mg/l)	/	/	/	/	/	0,74	/	/	0,99	/	/	2,70	1,48	1 mg/l si flux >30 g/j
	Flux (g/j)	/	/	/	/	/	0,10	/	/	0,13	/	/	0,46	0,23	
Hydrocarbures totaux	Conc (mg/l)	0,38	3,30	0,73	0,66	1,30	4,45	/	/	3,35	/	/	4,86	2,38	10 mg/l si flux >100 g/j
	Flux (g/j)	50,77	458,37	95,55	67,65	136,37	614,10	/	/	452,25	/	/	835,92	338,87	
Plomb et composés (en Pb)	Conc (µg/l)	2,89	< 10	1,77	2,24	2,80	< 10	/	/	10,00	/	/	0,01	3,29	200 µg/L si flux >5 g/j
	Flux (g/j)	0,39	1,39	0,23	0,23	0,29	1,38	/	/	1,35	/	/	0,00	0,66	
Chrome et composés (en Cr)	Conc (µg/l)	7,11	< 10	3,00	3,73	4,38	< 10	/	/	10,00	/	/	0,01	4,71	150 µg/l si flux >5 g/j
	Flux (g/j)	0,95	1,39	0,39	0,38	0,46	1,38	/	/	1,35	/	/	00	0,79	
Cuivre et composés (en Cu)	Conc (mg/l)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	< 0,02	/	/	0,02	/	/	0,02	0,02	0 mg/l si flux >5 g/j
	Flux (g/j)	2,94	3,26	2,60	2,25	2,31	2,76	/	/	2,70	/	/	3,44	2,78	

Paramètres	Unité	Août 2017	Sept.2017	Oct. 2017	Nov. 2017	Déc.2017	Janvier 2018	Février 2018	Mars 2018	Avril 2018	Mai 2018	Juin 2018	Juillet 2018	Moyenne	AM du 24 août 2017 – Valeurs limités
Nickel et composés (en Ni)	Conc (µg/l)	6,49	< 10	2,43	3,17	3,85	<10	/	/	10,00	/	/	0,01	4,33	200 µg/l si flux >5 g/j
	Flux (g/j)	0,87	1,39	0,32	0,32	0,40	1,38	/	/	1,35	/	/	0,00	0,75	
Zinc et composés (en Zn)	Conc (mg/l)	0,15	0,20	0,15	0,16	0,15	0,13	/	/	0,09	/	/	0,13	0,15	2 mg/l si flux >20 g/j
	Flux (g/j)	20,71	27,92	19,11	16,40	16,05	18,49	/	/	11,47	/	/	22,36	19,06	
Trichlorométhane (chloroforme)	Conc (µg/l)	22,00	95,00	220,00	72,00	90,00	95,10	/	/	242,00	/	/	0,02	104,52	200 µg/l si flux >20 g/j
	Flux (g/j)	2,94	13,20	28,60	7,38	9,44	13,12	/	/	32,67	/	/	0,00	13,42	
Indice phénols	Conc (mg/l)	/	/	/	/	/	16,00	/	/	0,01	/	/	0,01	5,34	0,3 mg/l si flux >3 g/j
							2,21			0,00			0,00	0,74	
Cyanures libres (en CN ⁻)	Conc (mg/l)	/	/	/	/	/	< 0,01	/	/	0,01	/	/	0,01	0,01	0,1 mg/l si flux >1 g/j
							0,00			0,00			0,00	0,00	
Manganèse et composés (en Mn)	Conc (mg/l)	/	/	/	/	/	< 0,01	/	/	0,01	/	/	0,01	0,01	1 mg/l si flux >10 g/j
							0,00			0,00			0,00	0,00	
Fer, Aluminium et composés (en Fe+Al)	Fe Conc (mg/l)	/	/	/	/	/	0,14	/	/	0,18	/	/	0,30	0,21	5 mg/l
	Al Conc (mg/l)	/	/	/	/	/	1,70	/	/	1,30	/	/	2,26	1,75	20 mg/l
Etain et composés (en Sn)	Conc (mg/l)	/	/	/	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	< 0,05	2 mg/l si flux >20 g/j
							0,01			0,01			0,01	0,01	
Ion fluorure (en F ⁻)	Conc (mg/l)	/	/	/	/	/	< 0,5	/	/	< 0,5	/	/	< 0,5	< 0,5	15 mg/l si flux >150 g/j
							0,07			0,07			0,09	0,07	
Tetra BDE 47 *	Conc (µg/l)	/	/	/	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	< 0,05	25 µg/l
							0,01			0,01			0,01	0,01	
Penta BDE 99*	Conc (µg/l)	/	/	/	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	< 0,05	25 µg/l
							0,01			0,01			0,01	0,01	
Penta BDE 100	Conc (µg/l)	/	/	/	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	< 0,05	/
							0,01			0,01			0,01	0,01	
Hexa BDE 153*	Conc (µg/l)	/	/	/	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	< 0,05	25 µg/l
							0,01			0,01			0,01	0,01	
Hexa BDE 154	Conc (µg/l)	/	/	/	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	< 0,05	/
							0,01			0,01			0,01	0,01	
Hepta BDE 183*	Conc (µg/l)	/	/	/	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	< 0,05	25 µg/l
							0,01			0,01			0,01	0,01	
Deca BDE 209	Conc (µg/l)	/	/	/	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	/	/	< 0,05	< 0,05	/

Paramètres	Unité	Août 2017	Sept.2017	Oct. 2017	Nov. 2017	Déc.2017	Janvier 2018	Février 2018	Mars 2018	Avril 2018	Mai 2018	Juin 2018	Juillet 2018	Moyenne	AM du 24 août 2017 – Valeurs limités
							0,01			0,01			0,01	0,01	/
Nonylphénols*	Conc (µg/l)	/	/	/	/	/	1,20	/	/	0,00	/	/	0,00	0,40	25 µg/l
	Flux (g/j)	/	/	/	/	/	0,17	/	/	0,00	/	/	0,00	0,06	/
Tétrachloroéthylène	Conc (µg/l)	< 1	< 1	< 1	< 1	0,72	0,00	/	/	0,00	/	/	0,00	0,18	25 µg/l si flux >1 g/j
	Flux (g/j)	0,13	0,14	0,13	0,10	0,08	0,00	/	/	0,00	/	/	0,00	0,07	

* rouge = non conforme

► Convention de rejet

Le raccordement au réseau communal a fait l'objet d'une convention en 1995 entre la SARL Teinturerie-Blanchisserie des Pyrénées (exploitant du site à l'époque) et la mairie de Pamiers. Depuis cette date, la gestion du réseau d'assainissement communal a été transférée de la commune de Pamiers au SMDEA09 (Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège). Le SMDEA09 constitue l'outil de coopération intercommunale spécialisé dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

La convention de raccordement pour le traitement des effluents du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES a été mise à jour en 2003 (alors que la capacité de traitement du linge du site était d'environ 4,7 t/jour). La charge prévue dans les effluents était de 50 kg DBO₅/jour, avec un volume de 125 m³/jour.

Actuellement, vis-à-vis de la convention de rejets datée de 2003, les valeurs mesurées pour les paramètres Débit, DBO₅ et DCO sont non conformes car supérieures aux valeurs limites. Toutefois, le site n'a reçu aucune plainte de la part du SMDEA09. La station d'épuration communale ayant une capacité de 33 000 équivalent habitant, les rejets de la blanchisserie représente une faible proportion du volume total d'effluents traité. De plus, le traitement réalisé au niveau de la station communale lui permet un rejet global conforme, rejet évacué dans la rivière Ariège.

La BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES a entamé une procédure de mise à jour de sa convention de rejets avec le gestionnaire du réseau, le SMDEA09. Cette procédure est actuellement en cours. Les valeurs limites proposées sont celles de l'art. 38 modifié de l'arrêté du 14 janvier 2011.

3.3.9 Gestion des rejets atmosphériques canalisés

Les émissions atmosphériques du site ont plusieurs origines :

- la chaudière (1,961 MW),
- les installations de combustion de faible puissance (2 séchoirs) utilisant comme combustible le gaz naturel mais leurs émissions sont négligeables,
- le trafic routier associé à l'activité du site (ramassage et livraison du linge).

Ainsi, un seul élément de l'établissement présente un rejet atmosphérique canalisé. Il s'agit de l'installation de combustion. Cette installation date de 1999.

Le rejet se fait par une unique cheminée dont la hauteur est de 8 m. Cette hauteur est conforme avec les prescriptions de l'arrêté ministériel du 25/07/97 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous la rubrique n°2910 : Combustion, puisque la hauteur minimale pour les installations fonctionnant au gaz naturel, et d'une puissance comprise entre 2 MW et 4 MW, est de 5 m.

Depuis le démarrage de son exploitation, la chaudière fait l'objet de contrôles périodiques par la société C.R.D. (Chaudières Rouanet Dan). Les résultats de la dernière intervention datée du 03/07/2017 sont précisés dans le tableau ci-après.

Tableau 6 : Résultats du contrôle périodique des rejets atmosphériques de la chaudière
 (source : rapport d'intervention du 03/07/2017)

Paramètres	Rejets mesurés	AM-Rubrique 2910-D	Conformité vis-à-vis de l'AM Rubrique 2910-D
Oxydes d'azote NOx	3 mg/m ³	100 mg/Nm ³	C
Oxydes de soufre SO ₂	-	35 mg/Nm ³	-
Poussières	-	5 mg/Nm ³	-

Vis-à-vis des prescriptions de l'arrêté ministériel de la rubrique 2910 – Déclaration, les paramètres poussières et SO₂ doivent également être mesurés. Cela sera effectué lors du prochain contrôle période des rejets atmosphériques de la chaudière.

En termes d'efficacité énergétique, le rendement de la chaudière a été mesuré à 90,5% et à 91,9% lors de ce contrôle. Cela est conforme avec les rendements minimaux à respecter selon les articles R.224-20 à 38 du code de l'environnement (rendement minimal : 90 %).

Dans le cadre du projet d'extension, la chaudière actuelle restera en place. Elle est suffisante pour le chauffage des locaux.

3.3.10 Odeurs

Les éventuelles odeurs émises par le site sont des odeurs de lessive. Ces odeurs sont limitées à l'emprise de l'atelier de lavage car les produits industriels utilisés ne sont pas ou peu parfumés.

Le nouveau bâtiment de stockage du linge sale ne modifiera pas les émissions olfactives du site.

3.3.11 Gestion des déchets

Depuis 2011, la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES possède un contrat d'enlèvement et d'élimination de déchets avec le SMECTOM du Plantaurel (Syndicat mixte d'étude, de collecte et de traitement des déchets ménagers). Le SMECTOM du Plantaurel a également en charge l'enlèvement et l'élimination des déchets de la commune de Pamiers.

Le SMECTOM met des bacs de tri des déchets à disposition sur le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES. Ces bacs permettent la collecte des cartons, des emballages plastiques et des déchets apparentés à des ordures ménagères.

Depuis 2011, la mise à disposition des bacs est restée identique, soit un volume total de 4 710 litres, récolté 1 fois par semaine.

Le tableau ci-après synthétise la quantité maximale de déchets produite annuellement par le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES.

Tableau 7 : Synthèse de la production maximale de déchets (source : BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES)

Type de déchets	Volume de bacs (en litres)	Volume maximal collecté dans l'année (en litres)	Densité (en kg/m ³)*	Volume maximal produit (en tonnes)
Cartons	750	39 000	60	2,34
Emballages plastiques	2 640	137 280	50	6,864
Ordures ménagères	1 320	68 640	330	22,65
TOTAL	4 710	244 920	/	31,854

* : source Le SINDRA – Observatoire des déchets en Auvergne et Rhône-Alpes

En cas de déchets spécifiques non prévus dans le contrat avec le SMECTOM du Plantaurel, la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES les dépose directement à la déchetterie municipale de Saverdun (en l'absence de déchetterie sur le territoire de la commune de Pamiers). Cette déchetterie est gérée par la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées.

Un registre déchets est en place sur le site depuis juillet 2018 afin de suivre les quantités de déchets produits par le site, type par type, ainsi que leurs filières d'élimination, conformément aux prescriptions de l'arrêté ministériel de la rubrique ICPE n°2340 – Enregistrement. Ainsi, les déchets dangereux vont faire l'objet d'un contrat d'enlèvement et d'élimination avec une société spécialisée.

L'exploitation du nouveau bâtiment de stockage ne modifiera pas la production de déchets du site.

3.3.12 Utilisation rationnelle de l'énergie

3.3.12.1 Consommation en gaz naturel

L'alimentation en gaz naturel permet d'assurer la production de vapeur pour le lavage et le séchage du linge. En 2013, cette consommation était de 3 600 985 kWh, pour une capacité de lavage du linge à environ 9 t de linge par jour. En 2017, la consommation était de 4 303 717 kWh pour une capacité de lavage à environ 15 t par jour.

L'augmentation de la capacité de lavage du linge a donc induit une augmentation de la consommation en gaz naturel du site. Toutefois, dans le même temps, la consommation en gaz naturel par kilo de linge lavé a diminué (ratio à 1,59 en 2013 et ratio à 1,51 en 2017).

Le projet d'extension du bâtiment ne modifiera pas la consommation en gasoil puisque la quantité de linge au total sur le site restera la même.

3.3.12.2 Consommation en électricité

En 2007, la consommation électrique du site était de 199 751 kWh pour l'année. En 2016, la consommation annuelle était de 368 099 kWh. Ainsi, le passage d'une capacité de lavage du linge de 4,7 t à 15 t, en dix ans, a eu pour conséquence une augmentation de la consommation en électricité. Toutefois, cette

augmentation est à nuancer car bien que la production ait été augmentée d'un facteur 3,2, la consommation électrique a elle été augmentée d'un facteur 1,84. Ainsi, la consommation électrique par kilo de linge lavé a été réduite par le site, notamment grâce à l'utilisation d'équipements moins énergivores. Actuellement, le ratio est en moyenne de 0,127 kWh par kilo de linge lavé.

La création d'un nouveau bâtiment de stockage induira une légère augmentation de la consommation en électricité du site (pour les besoins en éclairage).

3.3.12.3 Consommation en gasoil

Le ramassage du linge sale et la livraison du linge propre chez les clients sont assurés par la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES, du lundi au samedi. Actuellement, l'effectif est de 5 camions de type 3T5 assurant 10 tournées de ramassage/livraison par jour.

En 2016, la consommation en gasoil était d'environ 78 m³ en 2016. Le ratio « consommation en gasoil par kilo de linge lavé » était de 5,2. Ce faible ratio s'explique notamment par une optimisation des circuits de collecte du linge et par une formation des chauffeurs à une conduite adaptée.

3.3.13 Bruit et vibrations

Le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES est localisé en zone industrielle et à environ 80 m des premières habitations présentes à l'Est. Son impact sonore sur les riverains paraît limité car les activités bruyantes du site ont lieu entre 5h et 21h, à l'intérieur des bâtiments avec les portes fermées, excepté lors des opérations ponctuelles de déchargements/chargements de linge. Ces opérations de déchargement/chargement du linge ont lieu sur les façades Ouest et Nord du bâtiment de production soit au niveau des façades les plus éloignées des premières habitations.

A ce jour, le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES n'a reçu aucune plainte.

La construction du nouveau bâtiment ne modifiera pas l'impact sonore et vibratoire du site.

3.3.14 Santé

L'impact sanitaire du site est non significatif compte-tenu des activités et de la bonne gestion des rejets du site.

3.3.15 Gestion des risques

3.3.15.1 Management de la Sécurité

Le directeur du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES est le garant du respect des règles de sécurité et des consignes de sécurité.

Les documents internes concernant la sécurité, instaurés et présents sur le site, sont les suivants :

- le document unique de sécurité, qui permet de lister, de hiérarchiser les risques Sécurité et Environnement pouvant nuire à la sécurité du personnel et de préconiser des actions visant à les réduire voire les supprimer ;
- l'ensemble des FDS des produits chimiques utilisés sur le site ;
- l'ensemble des fiches de postes ;

- l'ensemble des consignes d'intervention en cas d'urgence (incendie, déversement de produit chimique et mélange de produit chimique) ;
- le plan de prévention qui analyse les risques lors de l'intervention d'entreprises extérieures au sein du site ;
- le plan de circulation interne au site ;
- le plan d'évacuation.

Les consignes de sécurité sont affichées clairement à l'intérieur du site.

3.3.15.2 Risque incendie

► Site actuel

Le risque d'incendie est le scénario majeur d'accident présent sur le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES compte-tenu de la nature de l'activité et la nature combustible du linge.

Ce scénario a été modélisé (source : Porter à connaissance relatif à l'augmentation de la capacité de lavage du linge – Rapport BURGEAP – RACISO02961 daté du 30/01/2018 et déposé auprès de la préfecture de l'Ariège le 02/02/2018) et les principaux résultats sont présentés ci-après.

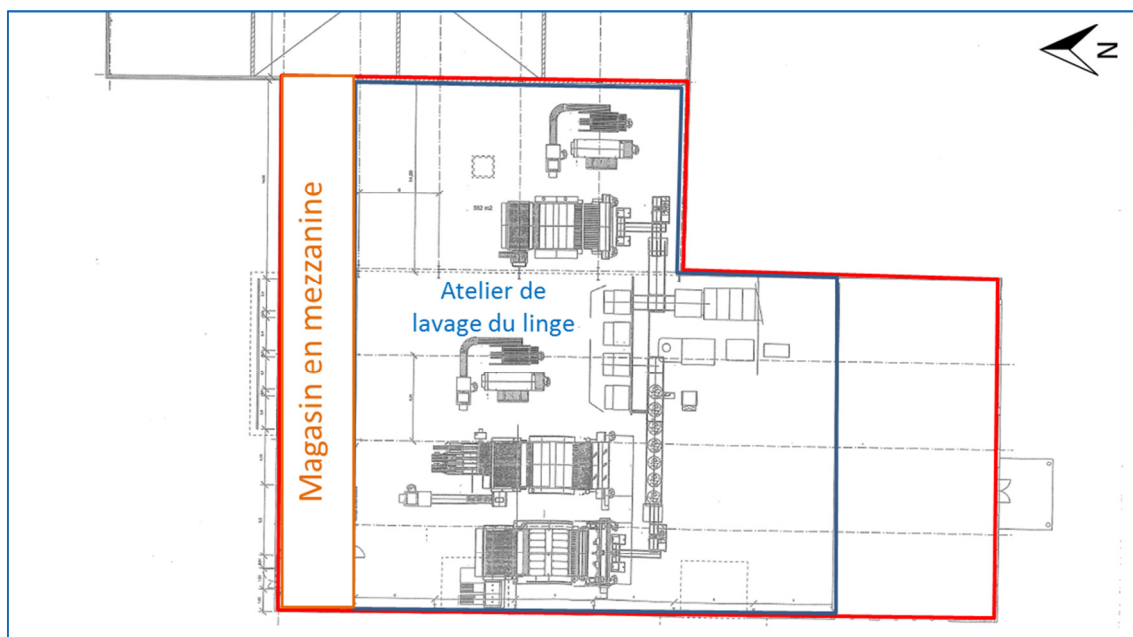
► Hypothèse

L'hypothèse retenue pour le scénario d'incendie est un départ de feu (défaillance électrique par exemple) conduisant à un incendie généralisé des stocks de linge du bâtiment principal du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES.

► Visualisation du site actuel

La visualisation du site actuel est présentée sur la figure suivante. Le linge est stocké sur l'ensemble de l'atelier de lavage ainsi qu'au sein d'un magasin présent en mezzanine (au-dessus des quais de chargement et de locaux techniques, à une hauteur d'environ 3,5 m).

Figure 9 : Visualisation du site actuel



► Nature du bâti

Les éléments de construction du bâtiment de production présentent les caractéristiques suivantes :

- Sol en béton : incombustible (M0)
- Charpente métallique par poteaux et fermes simples : incombustible (M0)
- Couverture par bacs aciers isolés, faitières et 10 trappes de désenfumage : incombustible (M0)
- Acrotère par bardage en bacs aciers sur ossature métallique : incombustibles (M0)
- Murs en béton et bardage métallique : incombustibles (M0)
- Isolant toiture : classe T30.

La résistance au feu des structures porteuses est compatible avec les délais d'intervention des services de secours, estimés à environ 20 minutes après le déclenchement de l'alerte (durant les horaires de fonctionnement de l'usine).

Un mur coupe-feu sépare l'atelier de lavage du linge du bâtiment mitoyen où des locaux sont loués à des tiers.

La surface totale de l'atelier de lavage du linge est d'environ 1 318 m². La surface du magasin en mezzanine est d'environ 143 m². Ainsi la surface maximale susceptible d'être touchée par l'incendie représenterait une surface au sol d'environ **1 461 m²**.

► Caractéristiques du linge

Le linge lavé par la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES est composé de coton et de polyester dont les caractéristiques sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8 : Composition moyenne du linge lavé par la BLANCHISSERIE MIDI-PYRENEES

	Polyester	Coton	Linge global
%	29	71	100
Pouvoir Calorique Inférieur (MJ/kg)	41,8	16,7	24
Débit masse surfacique (kg/m ² /s)	0,042	0,017	0,024

La quantité maximale de linge présente dans l'usine est de 21 tonnes, se répartissant de la manière suivante dans le bâtiment :

- 18 tonnes dans l'atelier de lavage du linge (dont linge sale, linge lavé et linge propre),
- 3 tonnes dans le magasin en mezzanine.

Il est à noter que durant la nuit, une partie du linge propre est stockée directement dans les 5 camions en vue des livraisons aux clients du lendemain. Cela réduit ainsi la quantité totale de linge présente dans l'usine.

Au vu des caractéristiques du linge présent au sein du site (principalement du linge plat en polyester et en coton), et dans une démarche majorante, les calculs ont été réalisés avec les paramètres suivants précisés dans le tableau ci-après.

Tableau 9 : Tonnage et occupation au sol du linge

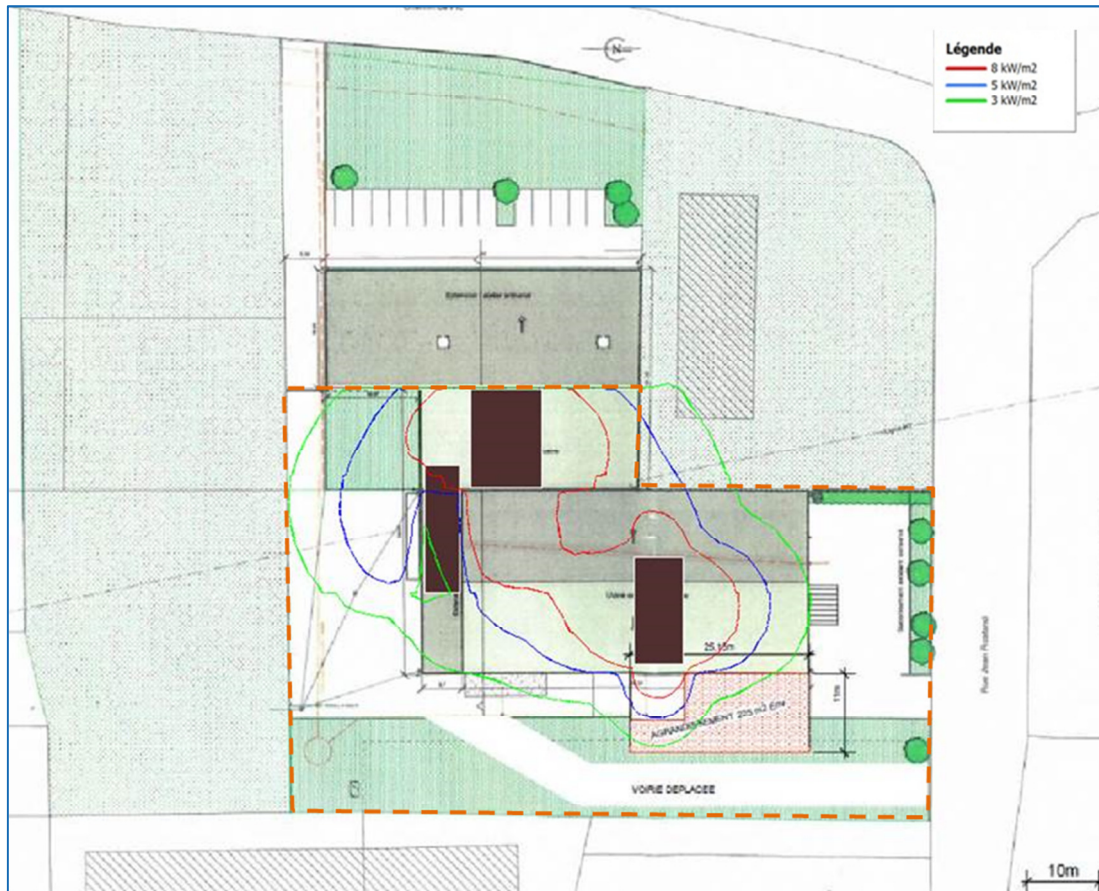
	Atelier de lavage du linge	Magasin en mezzanine
Surface en feu (en m ²)	1 318	143
Tonnage de linge (en t)	18	3
Occupation au sol du linge	20%	70%
Surface occupée par le stockage de linge	~ 264 m ²	~ 100 m ²
Hauteur du stockage de linge	3 m	4 m

Au vu du faible pourcentage d'occupation au sol du linge dans l'atelier de lavage du linge, le taux de combustion est pris égal à 0,01 kg/m²/s.

▸ Résultats du scénario

La visualisation des distances des flux thermiques obtenues avec le logiciel PANFIRE de la société FLUIDYN, à une hauteur de 1,5 m du sol, est présentée sur la figure suivante.

Figure 10 : Visualisation des distances des flux thermiques avec le mur coupe-feu



La présence du mur coupe-feu en façade Est permet de contenir les flux thermiques de 8 kW/m² (Seuil des effets létaux significatifs) à l'intérieur des limites de propriété du site. De plus, il n'y a pas d'effet domino sur les installations voisines.

► Moyens de secours disponibles

❖ Moyens internes

Des mesures organisationnelles permettent de limiter l'occurrence d'un incendie sur le site :

- Interdiction de fumer sur le site à l'intérieur des locaux et particulièrement dans les zones de stockages des produits ;
- Mesures contre les risques induits par l'alimentation électrique (fusibles, disjoncteurs) ;
- Intervention de sociétés extérieures régie par l'instauration d'un plan de prévention et d'un permis feu si nécessaire ;
- Salariés en poste positionnés de manière à détecter tout départ inopiné de feu ;
- Optimisation des conditions de stockage des produits chimiques, des liquides inflammables, des produits de stockage combustibles et des déchets combustibles ;
- Respect des FDS des produits chimiques ;

- Contrôle technique et vérifications périodiques des installations.

Une procédure présentant le plan d'organisation Incendie a été communiquée à l'ensemble des salariés et est affichée dans les locaux. Ce document est joint en **annexe 5**.

En cas d'urgence, les actions sont coordonnées selon les axes suivants :

- mise en place des premiers moyens de lutte destinés à réduire le développement du sinistre,
- information de la hiérarchie,
- appel des moyens de secours extérieurs,
- évacuation rapide des employés si nécessaire.

L'alerte peut être donnée grâce aux salariés présents sur le site à l'aide de téléphones portables et de téléphones fixes.

L'ensemble du personnel du site participe, au moins une fois par an, à un exercice de formation sur la sécurité incendie (évacuation, utilisation des moyens de première intervention, etc.). De plus, un certain nombre de salariés reçoivent les formations suivantes : Equipiers de 1^{ère} intervention, Guide-file et Serre-file, Sauveteur Secouriste du Travail.

La présence d'extincteurs de différents types (eau pulvérisée, mousse, CO2) sur l'ensemble du site permet de réduire la probabilité d'un démarrage d'incendie lors des horaires de fonctionnement.

❖ *Moyens externes*

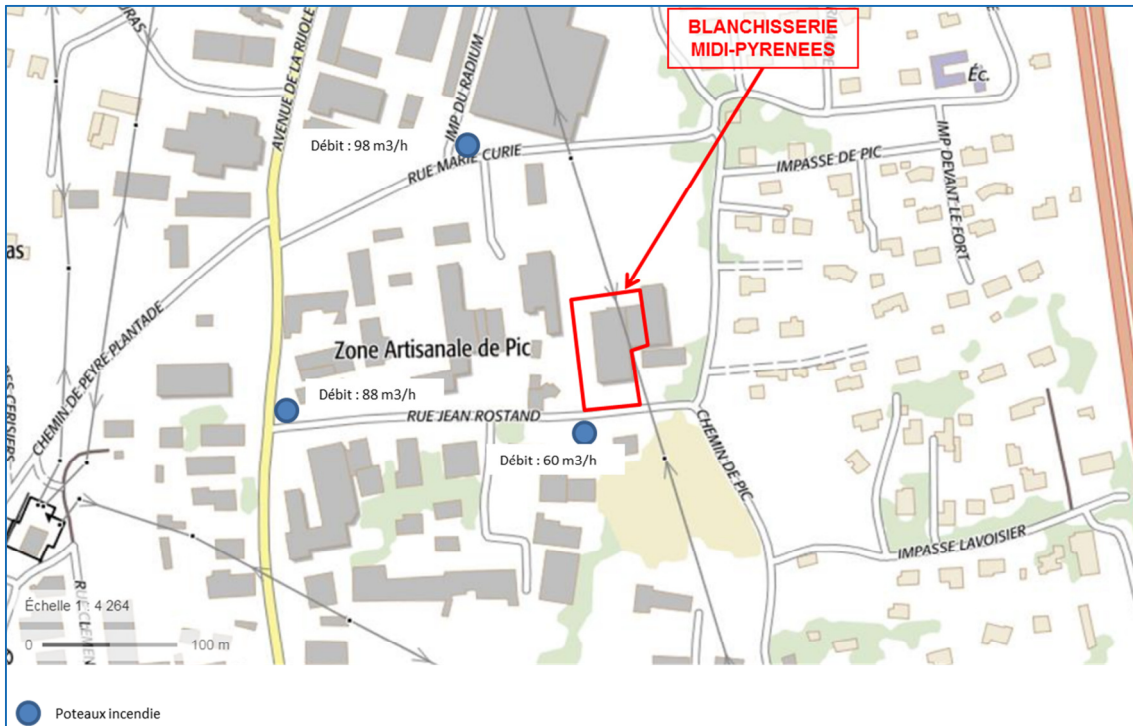
Les moyens de secours externes au site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES et disponibles au sein de la zone d'activités du Pic sont des poteaux incendie.

Les 3 poteaux incendie présents à proximité directe du site sont localisés :

- au niveau du numéro 10 de la rue Jean Rostand,
- au croisement de la rue Marie Curie et de l'impasse du radium,
- au croisement de l'avenue de la Rijole et de la rue Jean Rostand.

Leur localisation et leur débit respectif (source : SDIS Ariège – Service Prévention) sont précisés sur la figure suivante. Les débits sont des débits individuels. Le débit simultané n'est pas disponible actuellement auprès du gestionnaire du réseau, la société VEOLIA.

Figure 11 : Localisation et débit des poteaux incendie présents à proximité du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES



Les besoins en eau pour la lutte extérieure contre l'incendie représentent le volume d'eau minimum nécessaire à une intervention des secours extérieurs sur le site, pendant 2 heures. Sur la base du guide D9 de l'INESC-FFSA-CNPP intitulé Guide Pratique pour le dimensionnement des besoins en eau, le débit requis supplémentaire pour la défense incendie est de 90 m³/h. Le calcul spécifique à cette extension est présenté en **annexe 6**.

Il est à noter que la voirie interne au site permet l'intervention des services d'incendie et de secours sur 3 des 4 façades du bâtiment. Les engins peuvent entrer sur le site et en sortir sans faire de retournement grâce à l'emplacement des 2 portails existants.

Le plan de masse du site, joint en **pièce n°3** au dossier, permet de visualiser cette voirie interne.

► Site futur

Dans le cadre du projet d'agrandissement, il n'y aura de modification des activités réalisées sur le site. Ainsi, le risque incendie.

La gestion de ce risque restera identique puisque le projet d'agrandissement ne modifie pas ce risque.

Une modélisation prenant en compte le nouveau bâtiment a été réalisée (source : Porter à connaissance relatif à l'augmentation de la capacité de lavage du linge – Rapport BURGEAP – RACISO02961 daté du 30/01/2018 et déposé auprès de la préfecture de l'Ariège le 02/02/2018). Les résultats sont présentés ci-après.

► **Hypothèse**

L'hypothèse retenue pour le scénario d'incendie est un départ de feu (défaillance électrique par exemple) conduisant à un incendie généralisé des stocks de linge du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES, en intégrant le projet de construction du nouveau bâtiment.

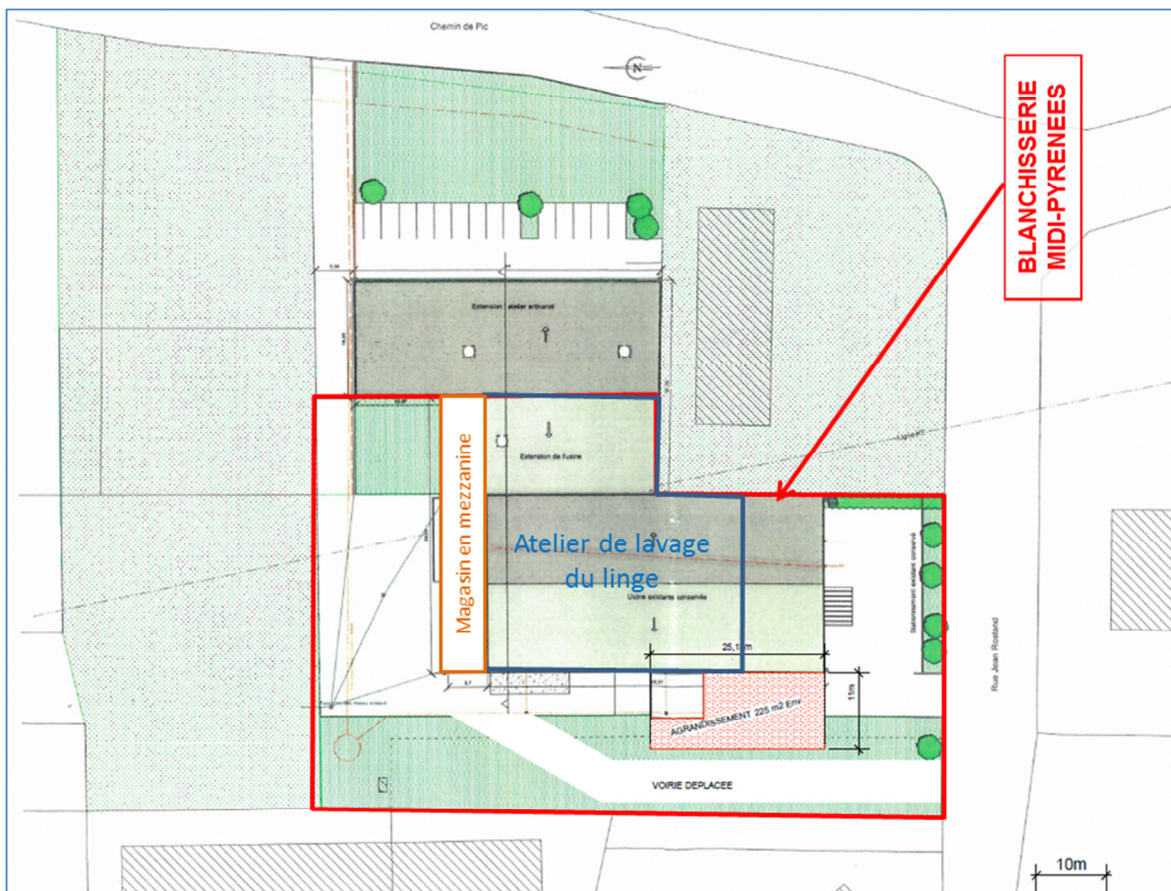
► **Visualisation du site futur**

Comme explicité précédemment, la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES projette la construction d'un nouveau bâtiment sur son site, bâtiment dédié au stockage du linge sale. Actuellement, ce linge est stocké dans l'atelier de lavage du linge ou peut être stocké temporairement, en journée, à l'extérieur de l'atelier. Le nouveau bâtiment aura une surface totale de 225 m².

La quantité totale de linge stocké sur le site restera identique mais ce linge sera réparti différemment puisqu'une partie du linge stocké dans l'atelier de lavage, sera stocké dans le nouveau bâtiment.

Au total, 6 tonnes de linge sale seront stockés dans le nouveau bâtiment. Ce linge sera entreposé dans des caddies d'une hauteur maximale de 1,6 m.

Figure 12 : Visualisation du site dans sa configuration future



► **Nature du bâti**

Les éléments de construction du nouveau bâtiment seront quasiment identiques à ceux du bâtiment de production actuel.

Ainsi, la résistance au feu des structures porteuses sera compatible avec les délais d'intervention des services de secours, estimés à environ 20 minutes après le déclenchement de l'alerte (durant les horaires de fonctionnement de l'usine).

Un mur coupe-feu sera positionné au niveau de la façade Ouest de ce nouveau bâtiment, mur coupe-feu avec retour sur 1 m.

Dans la nouvelle configuration du site, la surface totale de l'atelier de lavage du linge n'est pas modifiée et reste à environ 1 318 m². Il en est de même pour la surface du magasin en mezzanine à environ 143 m². Le nouveau bâtiment aura une surface de 225 m² environ.

Ainsi la surface maximale susceptible d'être touchée par l'incendie représenterait une surface au sol d'environ **1 686 m²**.

► Caractéristiques du linge

Dans le cadre du projet d'agrandissement, les caractéristiques du linge lavé par la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES ne seront pas modifiées.

La quantité maximale de linge présente dans l'usine reste identique, soit de 21 tonnes, mais se répartissant de la manière suivante :

- 12 tonnes dans l'atelier de lavage du linge (dont linge lavé et linge propre),
- 3 tonnes dans le magasin en mezzanine,
- 6 tonnes dans le nouveau bâtiment (linge sale).

Selon la même démarche majorante que précédemment, les calculs ont été réalisés avec les paramètres suivants précisés dans le tableau ci-après.

Au vu du faible pourcentage d'occupation au sol du linge dans l'atelier de lavage du linge, le taux de combustion a été pris égal à 0,01 kg/m²/s.

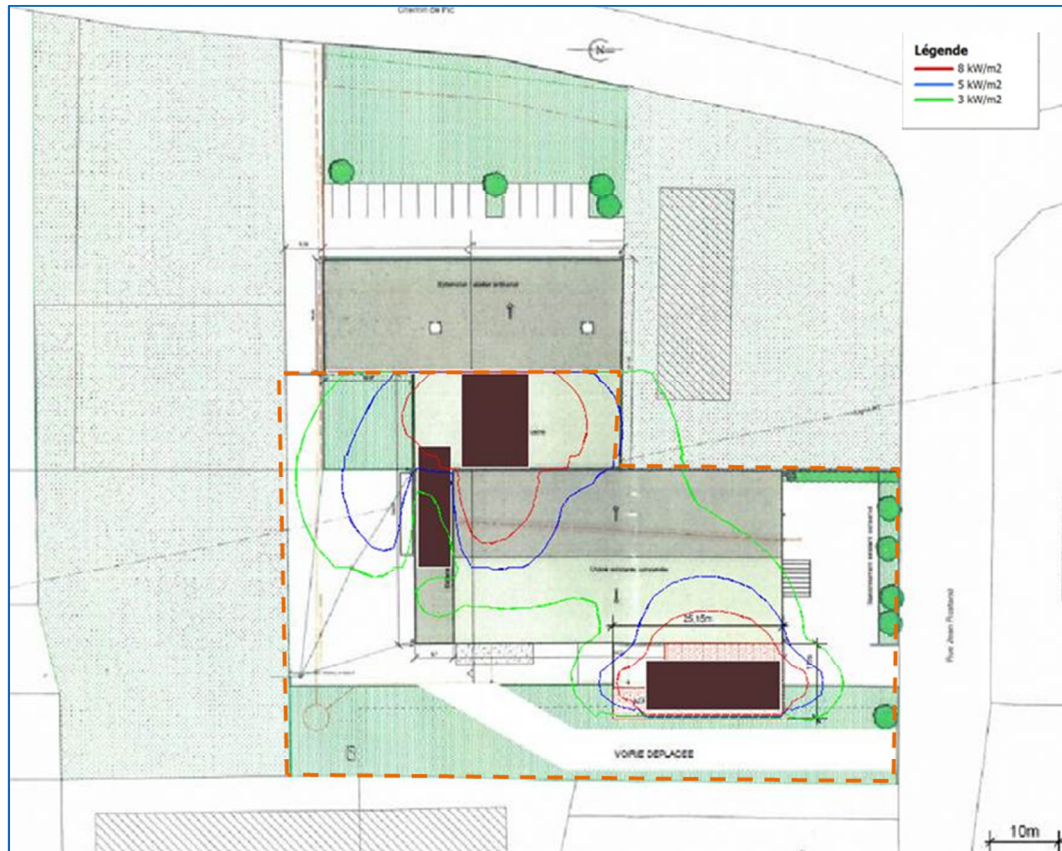
Tableau 10 : Tonnage et occupation au sol du linge

	Atelier de lavage du linge	Magasin en mezzanine	Nouveau bâtiment
Surface en feu (en m ²)	1 318	143	225
Tonnage de linge (en t)	12	3	6
Occupation au sol du linge	20%	70%	70%
Surface occupée par le stockage de linge	~ 264 m ²	~ 100 m ²	~ 158 m ²
Hauteur du stockage de linge	3 m	4 m	3 m

► Résultats du scénario

En prenant en compte le mur coupe-feu du nouveau bâtiment, les distances des flux thermiques évoluent. La visualisation des nouvelles distances d'effets thermiques est présentée sur la figure suivante, visualisation avec le logiciel PANFIRE, à une hauteur de 1,5 m du sol.

Figure 13 : Visualisation des distances des flux thermiques avec le mur coupe-feu – Configuration future du site



La présence des 2 murs coupe-feu (mur existant à l'Est et mur futur à l'Ouest) permet de contenir l'ensemble des flux thermiques à l'intérieur des limites de propriété du site, excepté à l'extrémité Est où le flux thermique des 3 kW/m² (seuil des effets irréversibles) sort légèrement sur le terrain du garage GARDEL.

► Moyens de secours disponibles

❖ Moyens internes

En plus des moyens internes déjà existants, l'extension du bâtiment sera équipée d'extincteurs en nombre suffisant par rapport à la surface de 225 m².

❖ Moyens externes

Dans le cadre du projet d'extension, la surface de l'usine sera augmentée d'un total de 225 m² dédié au stockage de linge sale. Sur la base du guide D9 de l'INESC-FFSA-CNPP intitulé Guide Pratique pour le dimensionnement des besoins en eau, le débit requis pour le site, dans sa configuration future, pour la défense incendie est de 120 m³/h. Le calcul spécifique à cette extension est présenté en **annexe 11**.

Les poteaux incendie actuellement présents sur la voie publique et à proximité du site permettent d'assurer ce besoin.

3.3.15.3 Risque explosion

L'exploitant a identifié les différentes zones à risques présentes sur le site, dont les zones à risque d'explosion. Le plan de localisation de ces zones est joint en **annexe 7**.

Toutefois, afin de confirmer la présence de ce risque d'explosion, il est prévu que, dans le courant de l'automne, un prestataire extérieur agréé vienne réaliser une étude spécifique : étude ATEX.

Les différentes installations et équipements du site sont régulièrement entretenus et font l'objet d'un contrôle périodique effectué par des sociétés agréées si nécessaire. Ces maintenances et ces contrôles permettent de limiter le risque d'explosion.

Le nouveau bâtiment de stockage ne modifiera pas la présence du risque explosion sur le site ni la gestion de celui-ci.

3.3.15.4 Risque de déversement accidentel

Un déversement de produit liquide ou de produit chimique peut se produire lors du déplacement des produits (camions et engin de manutention), lors d'une chute d'un récipient de stockage, d'une défaillance des installations utilisées pour la manipulation des produits chimiques ou d'une erreur de manipulation lors du remplissage des cuves.

Pour limiter ce risque de déversement, et de fait de pollution des sols, les mesures suivantes sont mises en place :

- le stockage des produits chimiques respecte les prescriptions des FDS des produits et le tableau des incompatibilités ;
- la circulation des véhicules sur le site est organisée ;
- les conteneurs sont hermétiques ;
- la maintenance des installations (cuves, flexibles) utilisées pour la manipulation des produits est faite régulièrement ;
- la formation du personnel chargé des manipulations des produits est faite ;
- un bac à sable ou à absorbant est disponible sur le site.

La procédure d'Urgence Déversement de produit chimique est jointe en **annexe 8**.

Une procédure d'Urgence déversement accidentel sur les voiries extérieures au bâtiment, a également été établie par l'exploitant. Cette procédure est jointe en **annexe 9**.

Il n'y aura pas de modification de la gestion du risque déversement accidentel lors de l'exploitation du nouveau bâtiment de stockage du linge sale.

3.3.15.5 Risque de dégagement gazeux

Le risque de dégagement gazeux existe en cas de mélange accidentel de javel et d'acide acétique, formant du chlore gazeux. La BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES a mis en place des mesures préventives spécifiques : stockage dans des cuves dédiées, identification des cuves, séparation et identification des pompes et tuyaux servant au dépotage de la javel et de l'acide acétique, coffrets de branchement des tuyaux indépendants, formation du fournisseur de lessive et de l'opérateur du site et port des EPI obligatoire.

L'ensemble de ces mesures de protection est repris dans la procédure de chargement / déchargement établie avec le lessivier.

En cas de fuite ou de déversement accidentel, l'opérateur est formé à intervenir, comme évoqué précédemment. En cas de dégagement gazeux, la procédure « Mélange de produit chimique » est à suivre. Cette procédure est jointe en **annexe 10**.

L'exploitation du nouveau bâtiment de stockage du linge sale ne modifiera pas la présence et la gestion du risque de dégagement gazeux.

4. Classement ICPE du site

Le tableau ci-après présente le classement ICPE actuel du site.

Il est à noter que le projet d'agrandissement ne modifie pas ce classement car le bâtiment envisagé de 225 m² servira uniquement au stockage de linge sale afin de désencombrer l'atelier de lavage du linge, le linge sale étant déjà stocké actuellement sur le site.

Tableau 11 : Classement ICPE du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES

Bâtiment	Rubrique ICPE	Intitulé ¹	Situation du site	Classement du site
Atelier de traitement du linge	2340	Blanchisseries, laveries de linge à l'exclusion du nettoyage à sec visé par la rubrique 2345 La capacité de lavage de linge étant : 1. supérieure à 5 t/j (E)	La capacité actuelle de lavage de linge est de 15 t /j .	E
Local compresseurs / distribution de gasoil	1435	Stations-service : installations, ouvertes ou non au public, où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules à moteur, de bateaux ou d'aéronefs. Le volume annuel de carburant liquide distribué étant : 2. supérieur à 100 m³ d'essence ou 500 m³ au total, mais inférieur ou égal à 20 000 m³ (DC)	La capacité de stockage de la cuve de gasoil est de 2 500 l. Elle permet l'alimentation des véhicules de la société pour la livraison et la récupération de linge. Cette cuve est réapprovisionnée une fois par semaine, d'un volume moyen de 1 500 l. Le volume annuel distribué est donc de : $1\ 500 * 52 = 78\ 000\ l = 78\ m^3$ 78 m³ < seuil DC	<i>Non classé</i>
Atelier de traitement du linge et mezzanines	1510	Entrepôts couverts (stockage de matières, produits ou substances combustibles en quantité supérieure à 500 t dans des) Le volume des entrepôts étant : 3. supérieur ou égal à 5 000 m³ mais inférieur à 50 000 m³ (DC)	La quantité de linge stockée au maximum dans l'usine est inférieure à 500 t .	<i>Non classé</i>
Local Chaufferie	2910-A2	Combustion à l'exclusion des installations visées par les rubriques 2770, 2771 et 2971. A. Lorsque l'installation consomme exclusivement, seuls ou en mélange, du <u>gaz naturel</u> , des gaz de pétrole liquéfiés, du fioul domestique, du charbon, des fiouls lourds, (...) si la puissance thermique nominale de l'installation est : 2. supérieure à 2 MW, mais inférieure à 20 MW (DC)	1 chaudière gaz de 1,961 MW 1,961 MW < seuil DC	<i>Non classé</i>

¹ A = Autorisation, E = Enregistrement, D = Déclaration, DC = Déclaration avec contrôles périodiques

Bâtiment	Rubrique ICPE	Intitulé ¹	Situation du site	Classement du site
Local lessiviel	2925	Accumulateurs (ateliers de charge) La puissance maximale de courant continu utilisable pour cette opération étant supérieure à 50 kW (D)	L'exploitant utilise un chariot électrique pour la manutention des produits chimiques. Ce chariot est alimenté par une batterie d'une puissance de 1,44 kW. 1,44 kW < seuil D	<i>Non classé</i>
Local lessiviel	4331	Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 3. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure ou égale à 50 t (DC)	Produits concernés : - Polium : 6 litres - Acide acétique 80% : 1 000 litres 1,006 t < seuil DC	<i>Non classé</i>
Local lessiviel	4510	Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1 La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant : 2. supérieure ou égale à 20 t mais inférieure à 100 t (DC)	Produit concerné : - Mulan Boost : 400 litres - Prenett A : 9 kg 0,409 t < seuil DC	<i>Non classé</i>
Local compresseurs	4734	Produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines étant : 2. pour les autres stockages : c) supérieure ou égale à 50 t au total mais inférieure à 100 t d'essence et inférieure à 500 t au total (DC)	1 cuve aérienne de stockage de gasoil, d'une capacité de 2 000 l 2 t < seuil DC	<i>Non classé</i>
Local lessiviel	4741	Les mélanges d'hypochlorite de sodium classés dans la catégorie de toxicité aquatique aiguë 1 [H400] contenant moins de 5% de chlore actif et non classés dans aucune des autres classes La quantité susceptible d'être présente dans l'installation étant : 2. supérieure ou égale à 20 t mais inférieure à 200 t (DC)	Produit concerné : - Hypochlorite de soude 47-50 : 1 500 l 1,5 t < seuil DC	<i>Non classé</i>

Bâtiment	Rubrique ICPE	Intitulé ¹	Situation du site	Classement du site
Extérieur	4802	<p>Gaz à effet de serre fluorés visés à l'annexe I du règlement (UE) n°517/2014 relatif aux gaz à effet de serre fluorés et abrogeant le règlement (CE) n° 842/2006 ou substances qui appauvrissent la couche d'ozone visées par le règlement (CE) n° 1005/2009 (fabrication, emploi, stockage).</p> <p>2. Emploi dans des équipements clos en exploitation :</p> <p>a) Equipements frigorifiques ou climatiques (y compris pompe à chaleur) de capacité unitaire supérieure à 2 kg, la quantité cumulée de fluide susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieur ou égale à 300 kg (DC).</p>	<p>1 climatiseur de marque LG, d'un poids de 31 kg, contenant 1,2 kg de R410A</p> <p>1 climatiseur, modèle référencé LM-4460C2T, d'un poids supérieur à 2 kg, contenant 2,3 kg de R22</p> <p>1 climatiseur de marque DAIKIN, poids supérieur à 2 kg, contenant un liquide réfrigérant dont la nature n'a pu être déterminée lors de la visite mais dont la contenance est inférieure à 300 kg</p>	<i>Non classé</i>

La BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES est soumise à enregistrement au titre de la rubrique ICPE n°2340.

L'analyse de conformité requise dans un dossier d'enregistrement pour cette rubrique ICPE figure en **pièce n°9 - Etude de conformité du projet vis-à-vis de l'arrêté ministériel de la rubrique n°2340.**

Il en ressort les non-conformités et actions suivantes :

- Local chaufferie : Aucune chaufferie ne sera mise en place dans le cadre du projet d'extension. La chaufferie existante est conservée. Un plan d'actions va être élaboré avec un prestataire extérieur agréé afin de mettre en conformité ce local avec la réglementation actuellement en vigueur, le local datant de la date de construction du bâtiment en 1993.
- Contrôle des rejets atmosphériques : Le débit des effluents gazeux n'est pas exprimé en m³/h sur le rapport de contrôle du sous-traitant. Cela lui a été demandé pour le prochain contrôle réglementaire ainsi que l'analyse des paramètres poussières et SO₂.
- Contrôle des niveaux sonores : Aucune mesure de bruit n'a été réalisée à ce jour pour le site. Un diagnostic acoustique est en cours de programmation avec un sous-traitant. Ce diagnostic devrait être fait dans le courant de l'automne. Une périodicité de 3 ans va être instaurée.

5. Conclusion

La BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES exerce une activité d'entretien et de location de linge principalement pour le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des collectivités.

De par ses activités et installations, le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES est soumis à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). A ce titre, il est actuellement classé à déclaration sous la rubrique n°2340 « Blanchisseries » et a reçu un récépissé de déclaration le 29 mai 2007 (capacité de lavage de linge : 4,7 t/jour).

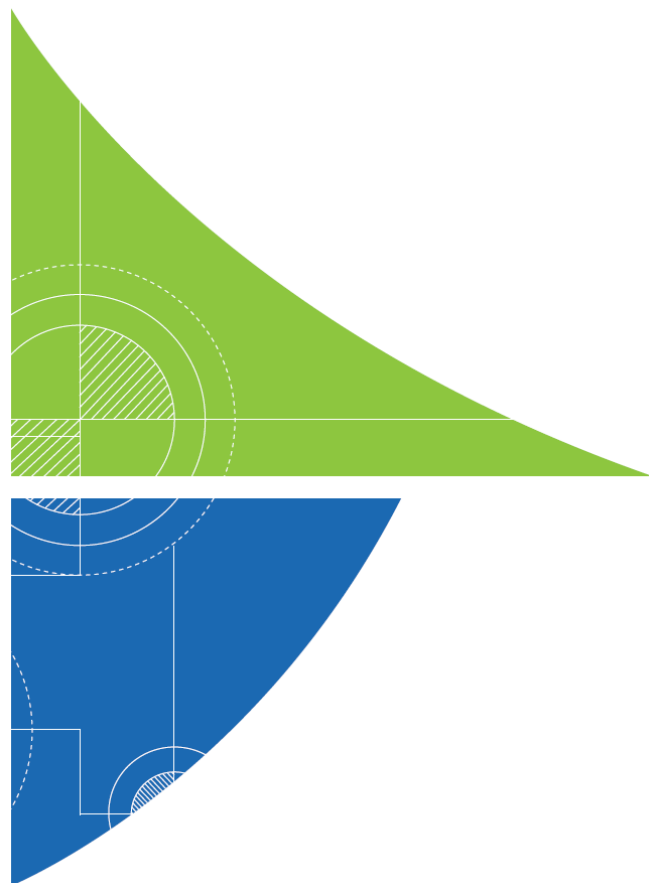
Suite à l'augmentation des capacités de lavage du linge ces dernières années (passage de 4,7 t/jour à environ 15 t/jour), le site est désormais soumis au régime d'enregistrement au titre de la rubrique n°2340 « Blanchisseries ».

Le présent document constitue le dossier de demande d'enregistrement de la société BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES.

En raison des activités mises en place et des dispositions prises au titre de la sécurité, les impacts et risques particuliers des activités visées par le présent dossier d'enregistrement restent limités.

Conformément à la réglementation, la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES s'engage à exploiter et à entretenir les installations en respectant la réglementation relative aux installations classées, à savoir l'arrêté du 14 janvier 2011 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n°2340 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

ANNEXES



Annexe 1. Courrier de la DREAL Occitanie daté du 2 mai 2018 stipulant la dispense d'étude d'impact

Cette annexe contient 4 pages.

Annexe 2. Plan masse du site (avec le projet d'agrandissement)

Cette annexe contient 1 page.

Annexe 3. Liste des produits chimiques stockés

Cette annexe contient 1 page.

Annexe 4. Protocole de sécurité des opérations de chargement / déchargement des produits lessiviels

Cette annexe contient 8 pages.

Annexe 5. Plan d'organisation Incendie

Cette annexe contient 1 page.

Annexe 6. Calcul D9 des besoins actuels en eaux d'extinction d'incendie

Cette annexe contient 1 page.

Annexe 7. Plan de localisation des zones à risque

Cette annexe contient 1 page.

Annexe 8. Procédure Urgence déversement de produit chimique

Cette annexe contient 1 page.

Annexe 9. Procédure d'Urgence déversement accidentel sur les voiries extérieures

Cette annexe contient 1 page.

Annexe 10. Procédure « Mélange de produit chimique

Cette annexe contient 1 page.

PIECES
REGLEMENTAIRES DU
DOSSIER
D'ENREGISTREMENT



Pièce 1. CERFA n°15679 - Demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installation(s) classée(s) pour la protection de l'environnement

Cette pièce contient 11 pages.

Pièce 2. Carte au 1/25 000e localisant les installations

Cette pièce contient 1 page.

**Pièce 3. Plan au 1/2 500e des abords de
l'installation localisant l'installation actuelle et
projetée jusqu'à une distance qui est au moins
égale à 100 mètres**

Cette pièce contient 1 page.

Pièce 4. Plan d'ensemble au 1/250e indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants, le tracé des réseaux enterrés existants, les canaux, plans d'eau et cours d'eau

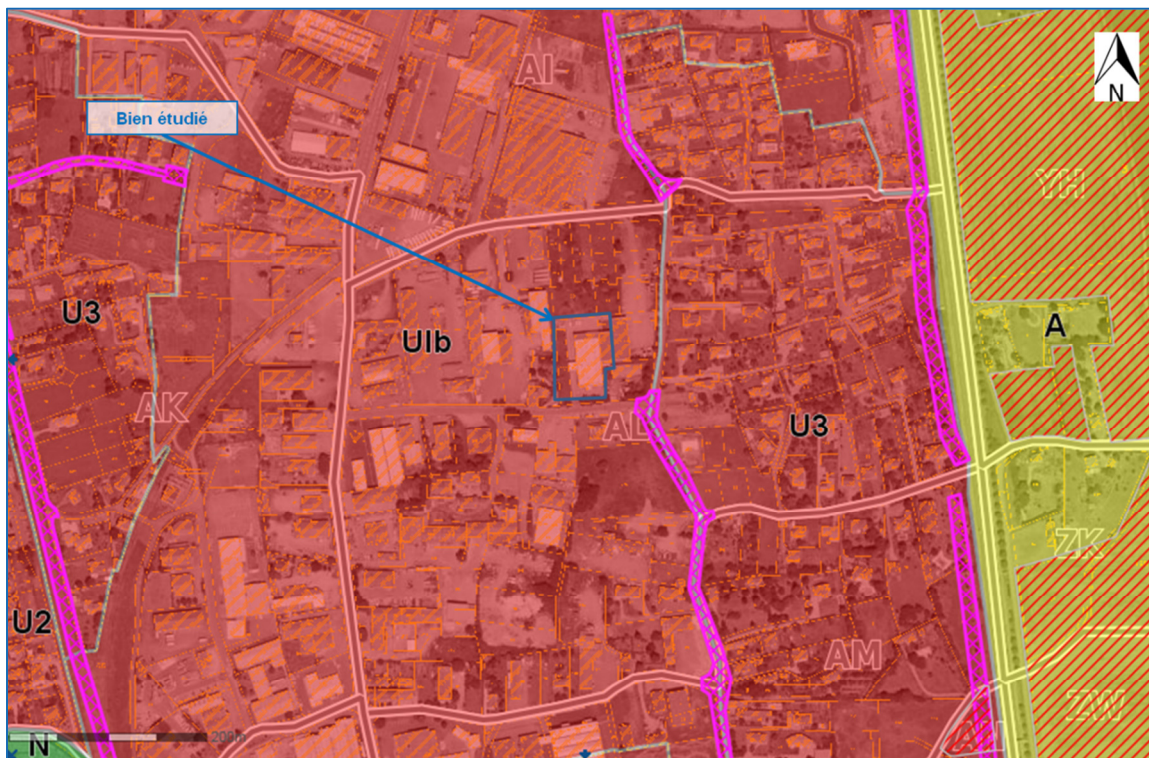
Cette pièce contient 1 page.

Pièce 5. Document permettant au préfet d'apprécier la compatibilité de l'activité projetée avec l'affectation des sols prévue pour les secteurs délimités par le plan d'occupation des sols, le plan local d'urbanisme ou la carte communale

Cette pièce contient 20 pages.

- Plan de zonage du PLU de la commune de Pamiers
- Règlement de la zone du PLU concernée par le site – Zone UIb
- Analyse de la conformité du site par rapport au règlement du PLU applicable et analyse de la conformité du projet d'agrandissement vis-à-vis de ce même règlement

Extrait du PLU de la commune de Pamiers



ZONAGES DES POS ET PLU	
	A : ZONES AGRICOLES
	AUc : ZONES À URBANISER
	AUs : ZONES À URBANISER BLOQUÉES
	N : ZONES NATURELLES
	U : ZONES URBAINES
PRESCRIPTIONS SURFACIQUES DES POS ET PLU	
	EBC (Espaces Boisés Classés)
	ER (Emplacements Réservés)
	ZR (Zone de recul St-Quentin-la-Tour)

Visualisation du plan de zonage du PLU (source : Cartelie)

Le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES est localisé en zone UIb (zone UI) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Pamiers. La zone UIb correspond à la zone d'activités de Pic et est une zone urbaine destinée à recevoir des constructions à usage d'activités (industrielle artisanale, commerciales et de services). Il est à noter la présence d'emplacements réservés au niveau du chemin de Pic à proximité du site mais celui-ci n'est pas concerné.

Le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES est impacté par une servitude électrique (passage d'une ligne aérienne Haute tension).

Analyse de la conformité du site par rapport au règlement du PLU applicable

La conformité du site vis-à-vis des prescriptions du règlement du PLU en vigueur est présenté dans le tableau ci-après.

Articles	Conformité	Remarques
1 – Occupation et utilisation du sol interdites	C	L'activité de blanchisserie exercée sur le site n'est pas interdite.
2 – Occupations et utilisations du sol soumises à des conditions particulières	C	L'activité de blanchisserie exercée sur le site n'est pas soumise à des conditions particulières.
3 – Accès et voiries	C	La blanchisserie est accessible par la rue Jean Rostand et par le chemin de Pic. La zone de manœuvre des camions est présente.
4 – Desserte par les réseaux	C	La blanchisserie est raccordée au réseau public de distribution d'eau potable de la ville de Pamiers. Les eaux usées des sanitaires sont évacuées dans le réseau d'assainissement de la commune de Pamiers. Les eaux pluviales sont collectées depuis les toitures, les voiries et les parkings puis dirigées vers 3 puits perdus. Les eaux usées industrielles sont dirigées vers la station de prétraitement du site, traitées puis évacuées dans le réseau d'assainissement de la commune de Pamiers. Les réseaux électrique et téléphonique sont en souterrain.
5 – Caractéristiques des terrains	Sans objet – Non réglementé	
6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et aux emprises publiques	C	Le bâtiment est éloigné de la rue Jean Rostand et du Chemin du Pic.
7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives	C	Le bâtiment a une hauteur d'environ 8 m au faitage. Il est éloigné d'une distance d'environ 18 m de la rue Jean Rostand et de plus de 50 m du Chemin du Pic (au plus proche), soit à une distance supérieure à la moitié de la hauteur du bâtiment.
8 – Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même unité foncière	C	Le site est composé d'un bâtiment à usage d'activité industrielle et d'un cabanon à usage de local de stockage de produit sur son terrain.
9 – Emprise au sol	Sans objet – Non réglementé	
10 – Hauteur des constructions	C	Le bâtiment a une hauteur d'environ 8 m au faitage, soit inférieure à la hauteur maximale autorisée de 18 m.
11 – Aspect extérieur	C	Le site de la blanchisserie est implanté en zone industrielle et est visible depuis la rue Jean Rostand et le chemin du Pic. Le bardage extérieur du bâtiment est de couleur blanche, non brillant. Le site est entièrement clôturé et est végétalisé sur le côté Ouest du terrain. Il est bordé d'arbres le long de la rue Jean Rostand et en limite de propriété Est.

Articles	Conformité	Remarques
12 – Stationnement des véhicules	C	La surface utile du bâtiment d'activité est d'environ 1 750 m ² . La surface du site destinée au stationnement est d'environ 650 m ² répartie entre l'avant et l'arrière du bâtiment, soit supérieure à $\frac{1}{4}$ de la surface utile du bâtiment.
13 – Espaces libres, plantations et Espaces boisés classés	C	Le site dispose actuellement d'une surface d'espaces verts de 1 340 m ² , soit une surface supérieure à 5% de la surface du terrain.
14 – Coefficient d'occupation du sol		Sans objet – Non réglementé

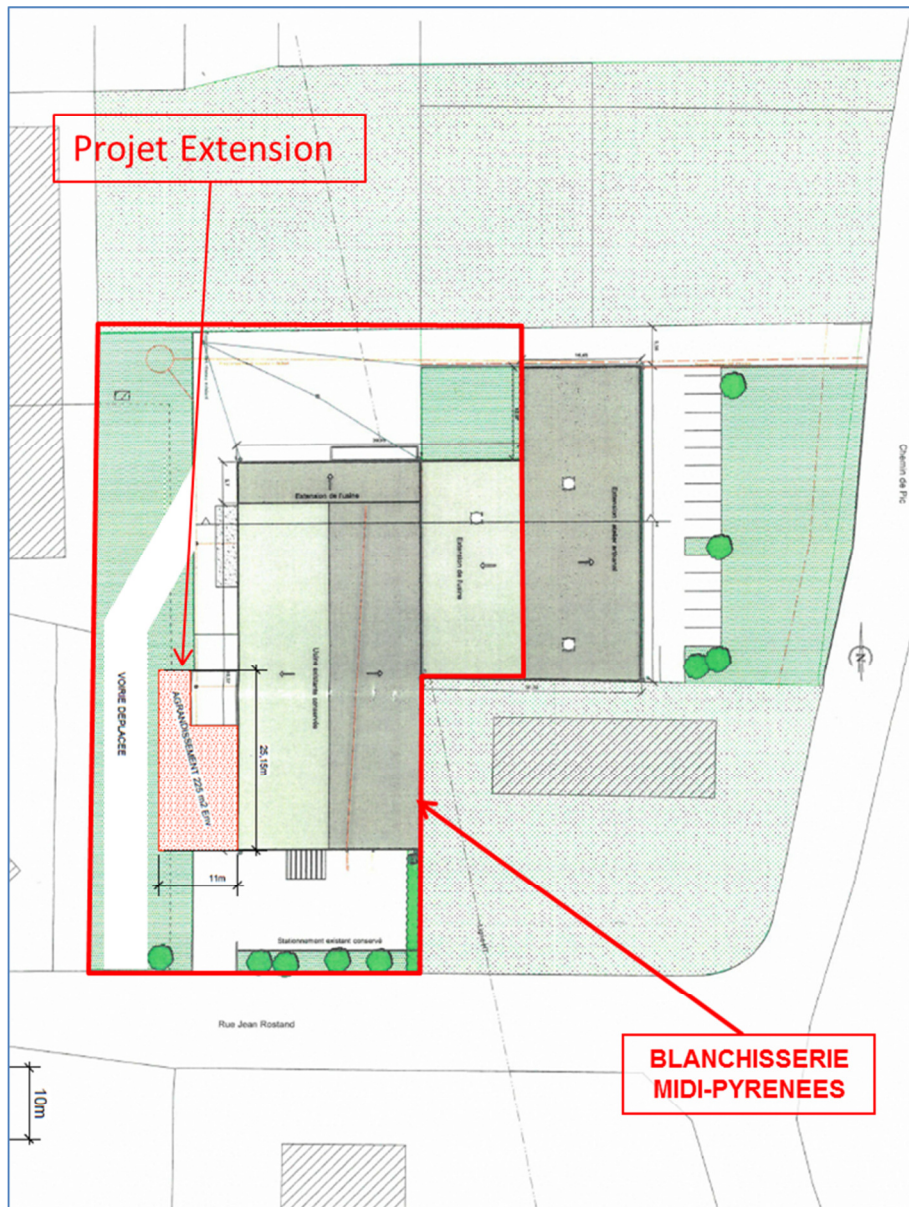
L'activité du site est actuellement conforme aux dispositions applicables dans le règlement d'urbanisme en vigueur, comme précisé dans le tableau précédent.

Analyse de la conformité du projet d'agrandissement par rapport au règlement du PLU applicable

La BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES souhaite agrandir le bâtiment d'activité actuel en construisant dans le courant de l'année 2018, un bâtiment mitoyen au niveau de la façade Ouest. Il s'agira d'un bâtiment de 225 m² destiné à stocker le linge sale réceptionné par le site.

Actuellement, ce linge sale obstrue l'atelier de lavage et est parfois stocké, temporairement dans la journée, à l'extérieur, sous les éventuelles intempéries. Dans le cadre de ce projet d'agrandissement, la quantité totale de linge stockée sur le site ne sera pas modifiée, juste répartie un peu différemment afin de laisser plus d'espace dans l'atelier de lavage, notamment pour la circulation des salariés.

Figure : Visualisation du projet d'agrandissement prévu en 2018 (source : BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES)



La création de ce nouveau bâtiment induit un déplacement de la voirie actuelle du site sur le côté Ouest du terrain. Ce déplacement est nécessaire afin de garder l'accès à l'arrière du bâtiment, dont notamment le quai de chargement du linge propre. Cette nouvelle voirie présentera les caractéristiques nécessaires au passage des véhicules de livraison du site mais aussi au passage des véhicules de secours.

La conformité de ce projet vis-à-vis des prescriptions du règlement du PLU en vigueur est présenté dans le tableau ci-après.

Articles	Conformité	Remarques
1 – Occupation et utilisation du sol interdites	C	Il n'y a pas de modification de l'activité du site.
2 – Occupations et utilisations du sol soumises à des conditions particulières	C	Il n'y a pas de modification de l'activité du site.
3 – Accès et voiries	C	Dans le cadre du projet, les accès au site ne seront pas modifiés. Seule la voirie interne au site sera légèrement déplacée. Les caractéristiques de cette voirie permettront le passage des camions de livraison et les manœuvres mais aussi le passage des véhicules de secours.
4 – Desserte par les réseaux	C	Dans le cadre du projet, les réseaux Eaux, Energies et Télécommunications ne seront pas modifiés.
5 – Caractéristiques des terrains		Sans objet – Non réglementé
6 – Implantation des constructions par rapport aux voies et aux emprises publiques	C	Le nouveau bâtiment sera aligné sur le bâtiment existant et donc éloigné de la rue Jean Rostand et du Chemin du Pic.
7 – Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives	C	Le nouveau bâtiment aura une hauteur d'environ 6 m au faitage. Le nouveau bâtiment sera aligné sur le bâtiment existant et donc éloigné de la rue Jean Rostand et du Chemin du Pic d'une distance supérieure à la moitié de sa hauteur.
8 – Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même unité foncière	C	Le nouveau bâtiment sera contigu au bâtiment existant.
9 – Emprise au sol		Sans objet – Non réglementé
10 – Hauteur des constructions	C	Le bâtiment a une hauteur d'environ 6 m au faitage, soit inférieure à la hauteur maximale autorisée de 18 m.
11 – Aspect extérieur	C	Le bardage extérieur du nouveau bâtiment sera de couleur blanche, non brillant, soit identique à l'existant.
12 – Stationnement des véhicules	C	La surface du site dédiée au stationnement ne sera pas modifiée dans le cadre du projet.
13 – Espaces libres, plantations et Espaces boisés classés	C	Le nouveau bâtiment ainsi que le déplacement de la voirie interne réduise la bande de terrain enherbé du site. Toutefois, la surface dédiée aux espaces verts après travaux sera de 810 m ² , soit une surface supérieure à 5% de la surface du terrain.
14 – Coefficient d'occupation du sol		Sans objet – Non réglementé

Le projet d'agrandissement sera conforme aux dispositions applicables dans le règlement d'urbanisme en vigueur, comme précisé dans le tableau précédent.

Pièce 6. Usage futur du site

Cette pièce contient 2 pages.

Remise en état en cas de cessation définitive – Usage futur

Selon l'article R.512-46-4, la pièce 6 d'un dossier d'enregistrement doit comporter : « *Dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau, la proposition du demandeur sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, accompagné de l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme. Ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le demandeur.* » .

Dans le cas présent, le site objet de la présente demande d'enregistrement n'est pas nouveau. Il est en exploitation pour une activité similaire depuis 1980 et est déjà connue de l'administration au titre des ICPE. De plus, le projet d'épandage intégré dans la présente demande d'enregistrement ne modifiera en rien le périmètre du site actuel.

Ainsi cette pièce s'avère non requise dans le cadre du présent dossier d'enregistrement.

Précisons toutefois qu'en cas de cessation définitive d'activités du site, la BLANCHISSERIE MIDI-PYRENEES se conformera à l'article R.512-46-25 et suivants du code de l'environnement :

- La notification de l'arrêt définitif sera adressée au préfet trois mois avant celui-ci ;
- Cette notification indiquera les mesures prises ou prévues pour assurer, dès l'arrêt de l'exploitation, la mise en sécurité du site, et notamment :
 - L'évacuation des produits dangereux et, pour les installations autres que les installations de stockage de déchets, la gestion des déchets présents sur le site ;
 - Des interdictions ou limitations d'accès au site ;
 - La suppression des risques d'incendie et d'explosion ;
 - La surveillance des effets de l'installation sur son environnement.
- L'installation sera placée dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article L. 511-1 et qu'il permette un usage futur du site déterminé selon les dispositions des articles R. 512-46-26 et R. 512-46-27.

Au moment de la notification, l'exploitant transmettra également au préfet, au propriétaire (si différent de l'exploitant à la date de la cessation) et au maire (ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme) les plans du site et les études et rapports communiqués à l'administration sur la situation environnementale et sur les usages successifs du site, ainsi que ses propositions sur le type d'usage futur du site qu'il envisage de considérer.

Si à l'arrêt de l'exploitation du site objet du présent dossier, la future destination du site n'est pas encore définie, l'usage retenu sera un usage comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation mise à l'arrêt, soit un usage de type industriel (si cela est compatible avec les documents d'urbanisme en vigueur à la date de la notification).

Avant son départ, l'exploitant vise d'ores-et-déjà à :

- neutraliser les installations pouvant être sources de risques pour les personnes et l'environnement ;
- enlever dans les règles de l'art toutes les installations techniques à risques, sauf si le propriétaire du site ou l'exploitant suivant s'en porte acquéreur ;

- procéder à l'enlèvement et l'élimination de tous ses déchets en respectant le principe de tri sélectif et de revalorisation ;
- procéder à l'enlèvement des tous les produits dangereux ;
- vidanger la station de traitement des effluents ;
- assurer la coupure de l'ensemble des utilisées (électricité, etc.) ;
- assurer la fermeture et la limitation des accès.

En cas de besoin, la surveillance des effets de l'installation sur son environnement sera assurée.

Le dossier de notification ainsi que le dossier de récolement de remise en état du site seront transmis au futur propriétaire en cas de transaction immobilière à l'issue de la cessation définitive d'activité de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRENEES.

Pièce 7. Evaluation des incidences NATURA 2000

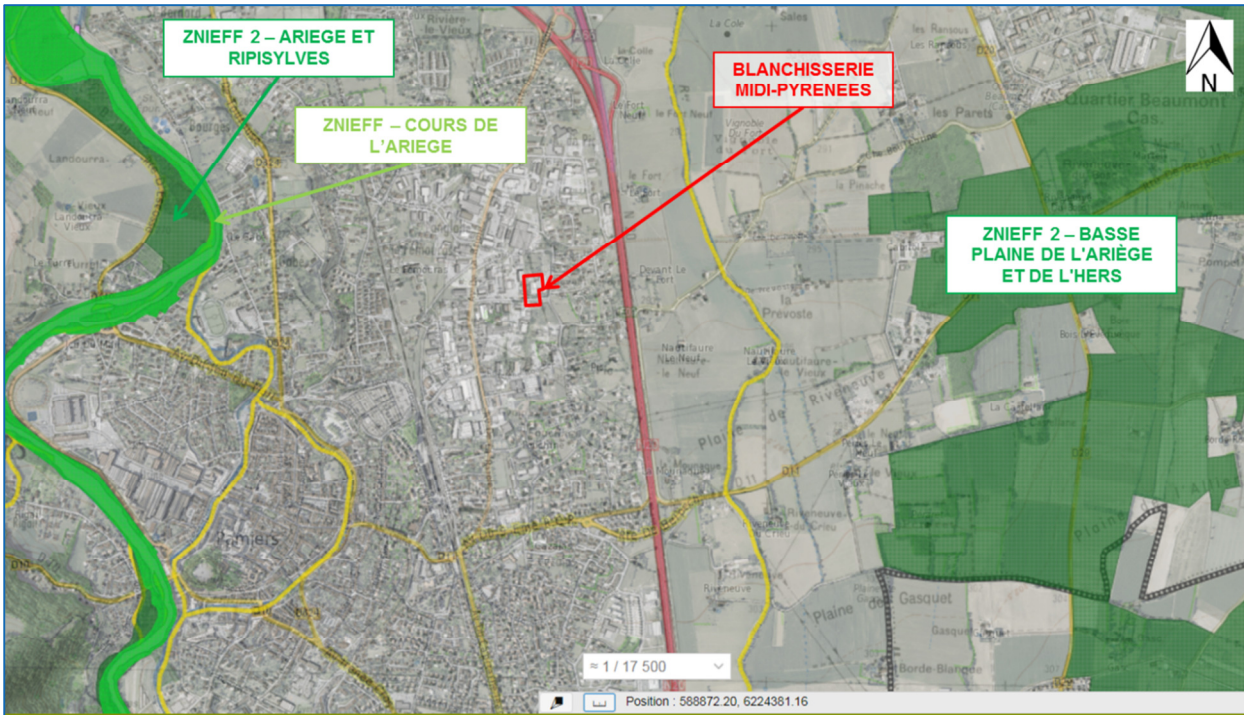
Cette pièce contient 4 pages.

Milieux naturels alentours – Evaluations des incidences Natura 2000

► Milieux naturels alentours

Aucune protection relative à la faune et à la flore n'est référencée au droit du site de la blanchisserie ni dans ses environs immédiats.

Figure : Localisation des zones naturelles protégées présentes à proximité du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES (source : <https://carto.picto-occitanie.fr>)



NATURE PAYSAGE BIODIVERSITE

INVENTAIRE NATURE BIODIVERSITE

- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2
- ZICO

ZONAGES NATURE

Parcs Nationaux

- Coeur de Parc
- Aire d'Adhésion

- Parcs Nationaux - Aires Optimales d'Adhésion

- Parcs Naturels Régionaux

- Arrêté de protection de Biotope

- Réserves Naturelles Nationales

- Réserves Naturelles Régionales

- Convention de RAMSAR - Zone humide d'importance internationale

- Zones éligibles à la mesure de protection des troupeaux contre la prédation par l'ours

Zones Ariège (09)

- Cercle 1
- Cercle 2

Zones Haute-Garonne (31)

- Cercle 1
- Cercle 2

Zones Pyrénées-Atlantiques (64)

- Cercle 1
- Cercle 2

Zones Hautes-Pyrénées (65)

- Cercle 1
- Cercle 2

PNA

- PNA Aigle de Bonelli - Domaines Vitaux

- PNA Aigle de Bonelli - Zones d'Erratismes

- Aigle royal - Domaines Vitaux

- PNA Butoir Etoilé

- PNA Chiroptère

- PNA Desman des Pyrénées - Effort de passage

- ~ 3
- ~ 5

- PNA Desman des Pyrénées - Zone de présence

- zone blanche - absence

- zone grise - présence potentielle

- zone noire - présence certaine

Le descriptif des zones naturelles protégées est présenté dans le tableau suivant.

Tableau : Descriptif des zones naturelles protégées présentes à proximité du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES (source : <https://carto.picto-occitanie.fr>)

Type de zone naturelle protégée	Identifiants	Noms	Localisation par rapport au site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES
ZNIEFF de type I	730010232	Cours de l'Ariège	Environ 1,3 km à l'Ouest
ZNIEFF type II	730012132	L'Ariège et ripisylves	Environ 1,3 km à l'Ouest
ZNIEFF type II	730030512	Basse plaine de l'Ariège et de l'Hers	Environ 1,3 km à l'Est
Arrêté de protection Biotope (arrêté préfectoral de création daté du 17/10/1989 et arrêté préfectoral modificatif daté du 01/03/1990)	FR3800264	La Garonne, l'Ariège, l'Hers vif et le Salat	Environ 1,3 km à l'Ouest
PNA (Plan National d'Actions)	/	Desman des Pyrénées – Effort de passage	Environ 850 m à l'Est et à environ 1 km à l'Ouest

Légende :

Les Z.N.I.E.F.F. sont des zones présentant un grand intérêt pour le patrimoine écologique. Ces zones ne bénéficient pas, cependant, de statut de protection. Les Z.N.I.E.F.F. de type 1 désignent des sites remarquables ou exceptionnels concentrant un nombre élevé d'espèces rares ou remarquables. Les Z.N.I.E.F.F. de type 2 désignent de grands ensembles naturels qui offrent des potentialités biologiques importantes. Par définition, elles peuvent inclure plusieurs zones 1.

Un arrêté préfectoral de protection de biotope, plus connu sous le terme simplifié "d'arrêté de protection de biotope" est défini par une procédure qui vise à la conservation de l'habitat (entendu au sens écologique) d'espèces protégées.

Aucune zone naturelle protégée n'est présente à moins de 850 m du site de la blanchisserie.

► NATURA 2000

Les projets et opérations devant donner lieu à une évaluation des incidences NATURA 2000 sont définis dans trois listes :

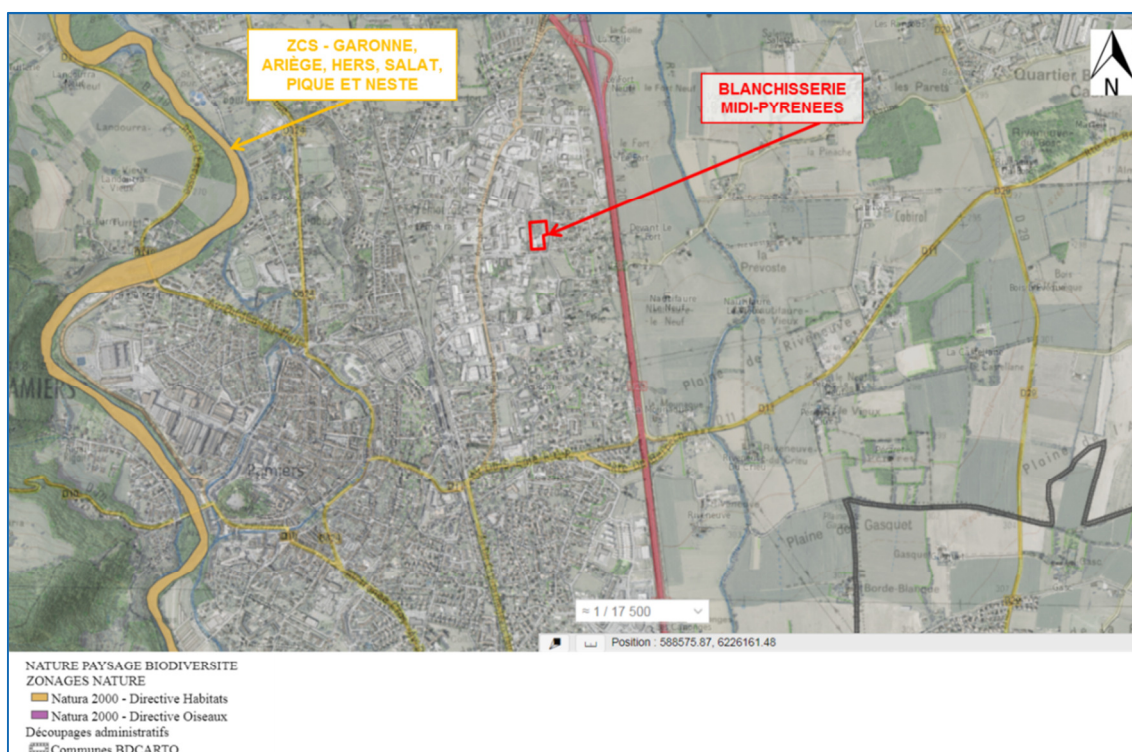
- une liste nationale (article R 414.9 du code l'environnement) ;
- une liste locale arrêtée par le préfet de département ou préfet maritime qui complètent la liste nationale ;

Au titre de la liste nationale, le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES n'est pas concerné par l'évaluation des incidences NATURA 2000 car il est localisé en dehors de zone NATURA 2000 comme le montre le paragraphe ci-après.

Au titre des listes locales (source : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/listes-locales-2eme-decret-a4695.html>), le site n'est pas non plus concerné par l'évaluation des incidences NATURA 2000.

La zone NATURA 2000 la plus proche du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES est la ZSC (zone spéciale de conservation) – Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste, présente à environ 1,3 km à l'Ouest. Elle est représentée sur la figure suivante.

Figure : Localisation des zones NATURA 2000 recensées à proximité du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES (source : <https://carto.picto-occitanie.fr>)



Cette zone, référencée FR7301822, a une superficie totale de 10 068 ha et s'étend sur les départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne, de l'Aude, du Tarn-et-Garonne et des Hautes-Pyrénées. Elle correspond au cours de la Garonne et ses principaux affluents en Midi-Pyrénées : Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste. Elle comprend des parties de nature et extensions différentes :

- Plaine alluviale de la Garonne entre Toulouse et la confluence du Tarn formant un écosystème, organisé en fonction de la fréquence des inondations ;
- Cours de l'Hers vif (entre Saint Amadou et Roumengoux - Moulin neuf) et bas Douctouyre ;
- Cours de la Garonne amont et de la Pique, du Salat, de la Neste, de l'Ariège ainsi que cours de l'Hers vif en amont de Roumengoux - Moulin neuf et à l'aval de Saint Amadou (dans le département de l'Ariège).

Cette zone présente un grand intérêt du réseau hydrographique pour les poissons migrateurs (zones de frayères actives et potentielles importantes pour le Saumon en particulier qui fait l'objet d'alevinages réguliers et dont des adultes atteignent déjà Foix sur l'Ariège, Carbone sur la Garonne, suite à l'équipement des barrages en systèmes de franchissement (passes à poissons par exemple) sur le cours aval).

Cependant, elle est vulnérable au niveau des habitats aquatiques et péri-aquatiques qui subissent encore les effets des anciennes extractions en lit mineur (réduction du transport solide et du renouvellement des formes alluviales, abaissement de la nappe et dépérissement des saulaies arborescentes), même si l'on observe dans certains secteurs une réelle dynamique des bancs de graviers et des habitats pionniers associés. De plus, les obstacles à la libre circulation formés par les barrages restent un frein important au développement des populations de poissons migrateurs, malgré les progrès engendrés par les ouvrages de franchissement à la montaison et à la dévalaison. Les éclusées hydroélectriques entraînent des perturbations du milieu aquatique et peuvent réduire la productivité biologique des cours d'eau ; selon la configuration des vallées alluviales, elles peuvent affecter directement la réussite de la reproduction et la croissance des alevins de salmonidés. La qualité des eaux reste dégradée sur des tronçons importants. Les apports excessifs en fertilisants et en MES touchent avant tout les habitats naturels des eaux stagnantes. Enfin, le maintien des prairies maigres de fauche riveraines est lié aux pratiques agricoles associées à l'élevage. D'une manière plus générale, la mosaïque bocagère favorable aux chauves-souris et aux insectes du bois dépend du maintien d'une activité agricole associant polyculture et élevage, notamment sur la partie du site en amont de Toulouse.

► Evaluations des incidences NATURA 2000

Du fait de son activité et de ses installations, les impacts principaux du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES sur l'environnement sont liés à ses rejets aqueux.

Ces rejets aqueux ne sont pas rejetés directement ou indirectement dans cette zone NATURA 2000 référencée précédemment, compte-tenu de l'éloignement géographique du site et du fait que ceux-ci soient rejetés au réseau d'assainissement communal. L'ensemble des effluents collectés par le réseau d'assainissement communal rejoint la station d'épuration communale gérée par le SMDEA09 (Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège). Il existe actuellement une convention de rejets entre le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES et le SMDEA09.

Les rejets aqueux du site n'ont donc pas d'effet sur les milieux faunistique et floristique de ce site NATURA 2000, d'autant plus que la zone industrielle puis des zones d'habitation et des axes routiers séparent ce site NATURA 2000 et le site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES.

De par sa nature, le projet de construction d'un bâtiment de stockage de linge sale n'aura pas d'impact sur cette zone NATURA 2000.

L'augmentation de la capacité de lavage du linge et le projet de création du nouveau bâtiment n'ont pas d'impact sur la zone NATURA 2000 la plus proche. Ainsi aucune étude d'incidence spécifique ne s'avère nécessaire.

Evaluations des incidences NATURA 2000

Sans objet.

Pièce 8. Capacités techniques et financières de l'exploitant

Cette pièce contient 1 page.

Capacités techniques et financières de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES

Capacités techniques

Depuis sa création, la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES a démontré ses capacités à exercer son activité dans des conditions environnementales et sécuritaires satisfaisantes.

Elle dispose d'un personnel compétent et formé, ainsi que d'un parc machines adapté à l'activité de blanchisserie :

- Le crédit formation annuel est employé en totalité tous les ans, pour des formations diverses, intéressant tous les postes de l'entreprise (informatique, sécurité incendie...).
- Les nouveaux embauchés reçoivent une formation spécifique dès leur arrivée.

La société dispose pour l'exploitation de son usine de Pamiers, d'un parc de machines adapté : 2 tunnels de lavage, 4 séchoirs, des repasseuses-pliesuses, 1 chaudière, 1 engin de manutention et 5 camions de livraison.

Capacités financières

Les capacités financières de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES sont suffisantes pour permettre l'exploitation du site dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

En effet, l'établissement a une situation financière stabilisée, ce qui lui permet de développer ses acquis de façon régulière (résultat d'exploitation entre 14% et 20% du CA sur les cinq dernières années).

Les renseignements sur les capacités financières de la société sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau : Capacités financières de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES

	2013	2014	2015	2016	2017-18 (15 mois)
Chiffres d'affaires	2 978 k€	3 214 k€	3 451 k€	3 800 k€	4 915 k€
Capacité d'autofinancement	429 k€	462 k€	670 k€	755 k€	929 k€
Endettement bancaire	918 k€	1458 k€	1531 k€	1400 k€	923 k€

Les fins d'exercice sont à fin décembre jusqu'en 2016, l'exercice 2017-2018 a une durée de 15 mois et clôture à fin mars.

La société BLANCHISSERIE MIDI PYRENEES a été intégrée au Groupe ANETT en juillet 2017. Elle est filiale à 100 % de la société ANETT et Compagnie. Le chiffre d'affaire du Groupe ANETT est en croissance sur les 3 dernières années. Les résultats du Groupe sont en croissance également.

La société BLANCHISSERIE MIDI PYRENEES dispose ainsi de ressources amplement suffisantes pour assurer l'exploitation du site de Pamiers.

En cas de sinistre, le montant des capitaux propres permettra de faire face financièrement.

Par ailleurs, le demandeur a souscrit des assurances multirisques industrielles :

- Responsabilité civile d'exploitation, qui couvre : pollution accidentelle et tous dommages y compris corporels ;
- Responsabilité civile produits/après livraison, qui contient : tous dommages y compris corporels.

Pièce 9. Etude de conformité vis-à-vis de l'arrêté ministériel de la rubrique n °2340 - Enregistrement

Cette pièce contient 22 pages.

Pièce 10. Compatibilité du projet avec les plans, schémas et programmes mentionnés aux 4°, 5°, 16° à 23°, 26° et 27° du tableau du I de l'article R. 122-17 ainsi qu'avec les mesures fixées par l'arrêté prévu à l'article R. 222-36

Cette pièce contient 3 pages.

Le tableau ci-dessous liste les différents plans, schémas et programmes référencés au niveau du site de Pamiers.

Plan, schéma, programme, document de planification	Autorité administrative de l'état compétente en matière d'environnement	Position du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES
4° Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux prévu par les articles L. 212-1 et L. 212-2 du code de l'environnement	Préfet coordonnateur de bassin	SDAGE du bassin Adour-Garonne <i>Voir le tableau suivant</i>
5° Schéma d'aménagement et de gestion des eaux prévu par les articles L. 212-3 à L. 212-6 du code de l'environnement	Le site de la blanchisserie n'est actuellement concerné par aucun SAGE approuvé.	
16° Plans, schémas, programmes et autres documents de planification soumis à évaluation des incidences Natura 2000 au titre de l'article L. 414-4 du code de l'environnement, à l'exception de ceux mentionnés au II de l'article L. 122-4 du même code	Sans objet	
17° Schéma mentionné à l'article L. 515-3 du code de l'environnement	Sans objet	
18° Plan national de prévention des déchets prévu par l'article L. 541-11 du code de l'environnement	Formation d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable	Sans objet
19° Plan national de prévention et de gestion de certaines catégories de déchets prévu par l'article L. 541-11-1 du code de l'environnement	Formation d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable	Sans objet
20° Plan régional ou interrégional de prévention et de gestion des déchets prévu par l'article L. 541-13 du code de l'environnement	Le Plan régional de prévention et de gestion des déchets de la région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée est en cours d'élaboration.	
21° Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs prévu par l'article L. 542-1-2 du code de l'environnement	Sans objet	
22° Plan de gestion des risques d'inondation prévu par l'article L. 566-7 du code de l'environnement ;	Sans objet	
23° Programme d'actions national pour la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole prévu par le IV de l'article R. 211-80 du code de l'environnement	Sans objet	
26° Programme régional de la forêt et du bois prévu par l'article L. 122-1 du code forestier et en Guyane, schéma pluriannuel de desserte forestière	Sans objet	
27° Directives d'aménagement mentionnées au 1° de l'article L. 122-2 du code forestier	Sans objet	

La compatibilité du site de la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES avec les documents référencés précédemment est présentée dans le tableau ci – après. Le positionnement du site par rapport au Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) d'Occitanie y également présenté.

Plan, Schéma, Programme, document de planification	Autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement	Objectifs définis dans le document	Compatibilité du projet (C : conforme /NC : non conforme)	Justification de l'exploitant
Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Adour-Garonne	Préfet coordonnateur de bassin	La commune de Pamiers est concernée par le SDAGE du bassin Adour-Garonne 2016-2021. Les orientations fondamentales concernant le site de la blanchisserie sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Orientation B : Réduire les pollutions ; • Orientation C : Améliorer la gestion quantitative. 	C	Les eaux pluviales collectées depuis les toitures, les voiries et les parkings, sont prises en charge par le réseau d'assainissement de la commune de Pamiers et également collectées dans 3 puits perdus présents sur le site. Après prétraitement sur le site, les eaux usées industrielles sont rejetées dans le réseau d'assainissement communal. Actuellement, vis-à-vis de la convention de rejets datée de 2003, les valeurs mesurées pour les paramètres Débit, DBO5 et DCO sont non conformes car supérieures aux valeurs limites, toutefois : <ul style="list-style-type: none"> • Le site n'a reçu aucune plainte de la part du SMDEA09. Les rejets de la blanchisserie représentent une faible proportion du volume total d'effluents traité. • Le traitement réalisé au niveau de la station communale lui permet un rejet global conforme. Suite à l'augmentation de la capacité de lavage du linge à environ 15 t/jour, la BLANCHISSERIE MIDI-PYRÉNÉES a décidé d'entamer une procédure de mise à jour de sa convention de rejets avec le gestionnaire du réseau, le SMDEA09. La procédure est en cours. L'augmentation de la capacité de lavage du linge a eu un impact sur la consommation en eau souterraine du site. Cette consommation a augmenté d'environ 32% depuis 2012. Toutefois, le ratio par kilo de linge lavé a diminué dans le même temps puisqu'il est passé d'environ 11,15 l/kg en 2008 à environ 9 l/kg en 2017.

Plan, Schéma, Programme, document de planification	Autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement	Objectifs définis dans le document	Compatibilité du projet (C : conforme /NC : non conforme)	Justification de l'exploitant
Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) de Midi-Pyrénées (approuvé en juin 2012 et modifié en mars 2016)	Préfet de région	Les objectifs stratégiques du SRCAE de Midi-Pyrénées sont : <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les consommations énergétiques ; • Réduire les émissions de gaz à effet de serre ; • Développer la production d'énergie renouvelables ; • Adapter les territoires et les activités socio-économiques face aux changements climatiques ; • Prévenir et réduire la pollution atmosphérique. 	C	Les émissions atmosphériques du site ont plusieurs origines : <ul style="list-style-type: none"> • la chaudière bridée à une puissance de 1 961 kW ; • les installations de combustion de faible puissance (2 séchoirs) utilisant comme combustible le gaz naturel mais leurs émissions sont négligeables ; • le trafic routier associé à l'activité du site (ramassage et livraison du linge). Le rejet atmosphérique de la chaudière est conforme vis-à-vis de l'arrêté ministériel de la rubrique 2910 – Déclaration. Celle-ci est aussi conforme avec les rendements minimaux à respecter selon les articles R.224-20 à 38 du code de l'environnement (rendement minimal : 90 %).

**Pièce 11. Indication, s'il y a lieu, que
l'emplacement de l'installation est situé dans un
parc national, un parc naturel régional, une
réserve naturelle, un parc naturel marin ou un
site NATURA 2000**

Cette pièce contient 1 page.

Sans objet, le site n'est situé dans aucun parc national, parc naturel régional, réserve naturelle, parc naturel marin ou site NATURA 2000.